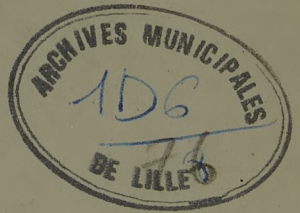
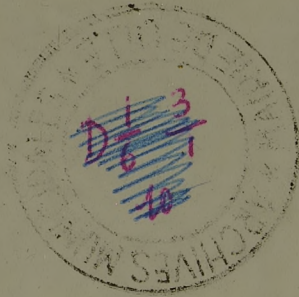


ADG/46



Commission régionale du coût de la vie

2^e mandat Salengro 1929/1935

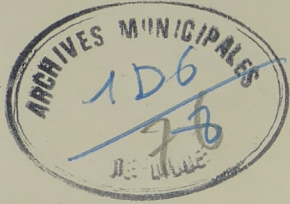
A^aH^d



Commission régionale du coût de la vie.

Etablissement du coefficient au 1^{er} Octobre 1929.

COMMISSION RÉGIONALE D'ÉTUDES
relatives au coût de la vie

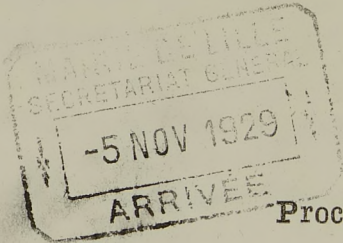


Créée en vertu du décret du 19 Février 1290.



ÉTABLISSEMENT D'UN COEFFICIENT

à la date du 1^{er} Octobre 1929



Procès-verbal de la réunion du 12 Octobre 1929.

La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture du Nord, le Samedi 12 Octobre 1929, à 15 heures, sous la présidence de M. Duez, Président.

Étaient présents : MM. Duez, Broutin, Dupas, Hauser, Salomon, M^{lle} Vion, MM. Gombert, Becque.

M. Gambier, Contrôleur de l'Inspection du Travail, remplace M. Gervois et remplit les fonctions de secrétaire.

Compte rendu des travaux des Sous-Commissions.

MM. Dupas, pour l'alimentation, Hauser pour l'habillement, Gambier pour les objets divers, rendent compte des travaux des sous-commissions.

Les propositions des sous-commissions sont adoptées.

En ce qui concerne les loyers, M. Duez donne connaissance du résultat des enquêtes auxquelles M. le Préfet veut bien faire procéder avant chaque réunion de la Commission.

L'augmentation constatée sur le prix des loyers par rapport au 1^{er} Mai dernier peut être évaluée à 1,05657.

Ce chiffre est d'ailleurs confirmé par une enquête complémentaire suivie depuis Mai 1927 dans 15 communes pour lesquelles le coefficient d'augmentation atteint 1,04946.

Ces conclusions sont adoptées.

Les résultats des travaux de la commission sont consignés au tableau ci-après :

NATURE DES OBJETS		UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	Prix au 1 ^{er} Octobre 1929	PRODUITS	
ALIMENTATION							
	Pain blanc	le kg.	15,33	0,328	2,00	93,476	
Viande	Bœuf ..	Entrecôte au filet	d°	8,35	2,95	22,50	63,686
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	8,35	1,60	10,50	54,797
	Porc ..	Côtelette de lard	d°	2,78	2,66	21,50	22,470
		Lard du pays (pct au feu) ..	d°	2,78	2,00	18,50	25,715
	Charcuterie : Pâté de foie ordinaire	d°	2,79	2,40	16,00	18,609	
Graisses et beurres	Saindoux indigène	d°	0,88	2,40	16,00	5,866	
	Gras de bœuf fondu	d°	0,49	1,21	7,59	3,037	
	Beurre du Nord fin	d°	3,80	3,70	30,00	30,810	
	Beurre du Nord ordinaire	d°	3,80	2,95	27,00	34,770	
	Margarine Astra, 1 ^{re} qualité	d°	0,88	1,89	11,00	5,377	
Plats maigres	Œufs frais	la pièce	1,40	0,13	1,00	10,769	
	» conservés	d°	0,70	0,10	0,85	5,950	
	Poisson : cabillaud et raie (50 % moyenne des prix)	le kg.	3,51	1,20	11,00	22,175	
	Sardines Cassegrain 22 m/m	la boîte	3,16	0,69	4,50	20,608	
	Fromage hollandais 1/2 vieux, 30 % de graisse	le kg.	0,59	2,50	21,00	4,956	
	Gruyère genre Ementhal	d°	0,59	3,20	21,00	3,872	
	Maroille, 750 gr.	la pièce	0,59	1,65	11,00	3,939	
	Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet	le kg.	1,40	1,10	7,00	8,909	
	Pommes de terre (Industrie, chair jaune)	le kg.	4,27	0,10	0,575	24,553	
	Carottes	d°	1,23	0,11	1,25	13,977	
Légumes frais	Oignons	d°	0,28	0,20	1,60	2,240	
	Poireaux,	botte de 30	2,19	0,75	5,50	16,600	
	Choux frisés (grosseur moyenne)	la pièce	0,88	0,15	1,50	8,800	
	Salades endives	d°	1,46	0,10	1,50	25,200	
	id. blé	le kg.	0,22				
Légumes secs	Haricots flageolets blancs (du pays)	d°	0,76	0,625	7,00	8,514	
	Pois cassés (grosseur moyenne n° 1)	d°	0,56	0,625	5,00	4,480	
	Riz (Saïgon)	d°	0,35	0,475	4,00	2,947	
Épiceries	Café (Haïti, Santos)	d°	6,08	4,05	28,00	42,034	
	Chicorée (gros grain) en paquet	d°	0,31	0,60	5,30	2,738	
	Sucre blanc scié et rangé	d°	2,05	0,71	4,25	12,271	
	Huile d'arachide (Ruffisque extra)	le litre	0,82	1,25	7,50	4,920	
	Vinaigre d'alcool 7°	d°	0,26	0,36	1,90	1,372	
	Sel de cuisine (sel fin)	le kg.	0,30	0,20	1,40	2,100	
	Poivre (en grain) gris	d°	0,15	5	56,00	1,615	
					A reporter	624,143	

NATURE DES OBJETS		UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	Prix au 1 ^{er} Octobre 1929	PRODUITS
ALIMENTATION (Suite)						
Boissons	Lait frais écrémé	le litre	1,87	0,20	1,50	624,143
	Lait frais complet	d°	2,34	0,25	1,90	14,025
	Bière du pays (à emporter)	d°	7,02	0,225	1,20	17,784
	Vin rouge 11°	d°	1,52	0,50	3,75	37,440
Desserts	Chocolat Delespaul-Havez (en paquet de 7 divisions)	le kg.	1,05	3,00	14,00	11,400
	Pain d'épices (Couque Royale)	d°	0,56	1,325	7,00	4,900
	Confitures pur sucre et fruits	d°	0,44	1,575	5,60	2,958
	Marmelade fruits	d°	0,53	1,00	6,50	2,402
	Pommes doubles	d°	0,14	0,325	4,00	3,445
	Figues (Bougie)	d°	0,21	0,65	5,00	1,723
Total						721,835
HABILLEMENT						
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent			15,00	55,00	500,00	136,363
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent			6,95	55,00	500,00	63,181
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne			1,24	4,50	53,50	14,742
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..			4,95	12,50	108,00	42,768
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise			0,68	2,50	26,00	7,072
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon			2,76	6,50	48,50	20,592
Chaussettes laine croisée			0,06	1,25	11,50	8,832
Chemise tennis			1,66	1,95	20,00	17,024
Calcçons jersey coton écru			1,38	2,50	17,00	9,384
Flanelle, laine écrue sans manches			1,24	1,45	23,00	19,668
Chapeau cape noir			1,38	5,00	46,00	12,696
Casquette doublée polonaise			0,56	2,00	20,00	5,600
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent			9,60	35,00	310,00	85,028
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon			4,95	12,00	104,00	42,900
Chemise cretonne blanche			1,24	1,45	16,65	14,237
Camisole tricot coton écru			0,82	1,50	12,35	6,751
Corset coutil écru			1,38	5,00	38,00	10,488
Pantalon molleton coton			1,24	1,50	15,20	12,565
Jupon molleton coton			0,56	1,50	15,20	5,674
Blouse lainage			1,24	4,50	54,00	14,880
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise			0,56	2,00	21,50	6,020
Bas laine			1,24	1,50	21,00	17,360
A reporter						573,825

NATURE DES OBJETS	UNITE	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	Prix au 1er Octobre 1919	PRODUITS
HABILLEMENT (Suite)					
Femme (Suite)					
Tablier vichy avec poches		1,24	1,50	12,35	10,209
Chapeau ordinaire		2,76	5,00	59,00	32,568
Manteau drap noir ou équivalent		3,43	25,00	230,00	31,556
Peignoir pilou		1,04	3,80	30,00	10,673
Enfants :					
Costume draperie, pure laine		8,25	15,00	160,00	88,000
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cousu mixte, semelles croupon		12,06	11,00	77,50	84,968
Pantoufles drap et cuir		0,96	1,75	17,50	9,600
Chemise tennis		2,06	1,25	12,85	21,176
Bas 18 pouces laine		1,92	1,15	15,50	25,878
Combinaison tricot coton 18 pouces		0,95	1,75	12,85	7,048
Casquette lycée		1,66	1,95	20,00	17,025
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.		1,38	5,00	75,00	20,700
Cache-nez pyrénéen laine		0,68	1,25	21,00	11,424
				Report	573,825
					944,650
HABITATION					
Loyer. — Assurances (charges résultant de la location comprises)	»	100,00	100,00	506,572	503,572
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE					
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	51,62	35,00	210,00	309,720
Gaz	le m ³	26,62	0,15	0,76	134,874
Pétrole ordinaire	le litre	9,14	0,30	2,20	69,226
Bois	le fagot	8,35	0,05	0,28	46,760
Allumettes	la boîte	3,97	0,10	0,40	15,880
					576,460
ENTRETIEN GENERAL					
Cirage Lion Noir, n° 3	la boîte	3,88	0,20	1,45	28,130
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2	d°	2,92	0,20	0,52	7,592
Brosse chiendent, 6 pouces	la pièce	1,46	0,35	2,75	11,471
Balai crin végétal	d°	1,94	1,25	4,50	6,984
Wassingue lourde, 70x70	d°	0,97	0,50	3,60	6,984
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	14,60	1,00	5,40	78,840
Potasse	d°	2,43	0,10	0,60	14,580
Amidon Rémi, en vrac	d°	2,43	0,90	5,20	14,040
Bleu, boules ou équivalent	»	0,97	0,30	1,00	3,233
Savon Sunlight	la pièce	4,38	0,30	1,65	23,930
Laine à repriser,	la pelote de 5 gr.	2,43	0,10	0,60	14,580
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or	la bobine	2,92	0,35	3,10	25,862
Aiguilles, épingles		1,46	0,10	0,72	10,512
				A reporter	246,788

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour 0/0 sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	Prix au 1er Octobre 1929	PRODUITS
ENTRETIEN GENERAL (Suite)				Report..	246,788
Coiffeur, cheveux	1 coupe	3,88	0,30	2,90	37,506
Coiffeur, barbe	1 taille	4,85	0,10	1,00	48,500
Entretien chaussure (1 ressemelage cousu pour homme)		9,72	4,50	27,00	58,320
<i>Entretien maison :</i>					
Vaisselle : assiette creuse St-Amand	la paire	7,30	0,15	1,25	60,833
Verrerie : chope courante à côte. — Verre de lampe, 12 lignes	la pièce	7,30	0,20	1,15	41,975
Quincaillerie : casserole émaillée rouge, type Japy, série de 5	la série	7,30	4,50	33,00	53,533
Draps de lit toile métis avec couture 2 x 3 ..	la paire	5,35	8,50	97,50	61,367
Torchons et serviettes : torchons encadrés rouge. — Serviettes nid d'abeille (moyenne des prix)	les 6	7,30	3,00	26,00	63,266
Rempaillage de chaises	la pièce	4,38	1,25	14,00	49,056
DEPENSES DIVERSES				Total	721,144
Journaux	l'exemp.	12,00	0,05	0,25	60,000
Cotisations syndicales	par mois	7,17	1,0	5,00	35,850
Timbres	la pièce	2,99	0,10	0,50	14,950
Papiers. — Plumes	»	5,97	1,00	6,00	35,820
Tabac	le paquet	15,00	0,40	6,25	234,375
Tramways	le billet	30,00	0,10	0,50	180,000
Distractions (cinéma, etc...)	»	15,00	0,50	2,50	75,000
Chem. de fer	»	5,97	0,50	2,00	23,880
				TOTAL	659,875

RÉCAPITULATION

Alimentation	$\frac{721.835 \times 0,65}{100}$	= 4,6919275
Habillement	$\frac{944.650 \times 0,12}{100}$	= 1,1335800
Habitation	$\frac{506.572 \times 0,05}{100}$	= 0,2532860
Éclairage, chauffage	$\frac{576.460 \times 0,07}{100}$	= 0,4035220
Entretien général	$\frac{721.144 \times 0,07}{100}$	= 0,5048038
Dépenses diverses	$\frac{659.875 \times 0,04}{100}$	= 0,2639500
Total		7,2510663

La Commission fixe à 7,25 au 1^{er} Octobre 1929, le coefficient d'augmentation du coût de la vie par rapport à la période correspondante de 1914 (base 1).

Le coefficient 7,25 est le coefficient moyen départemental.

Il était précédemment de 7,16, au 1^{er} Mai 1929. La différence provient essentiellement de la hausse de certains produits importants de l'alimentation.

Prochain coefficient.

Le prochain coefficient sera établi à la date du 1^{er} Mai 1930.

Les enquêtes auront lieu du 1^{er} Mai au 5 Mai 1930.

La Commission se réunira le vendredi 11 avril 1930 à 15 heures pour fixer les dates des réunions des sous-commissions.

Le Président,

DUEZ.

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

d

B. - HABILLEMENT. - Vêtement Neuf

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1928	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1928	1 ^{er} Mai 1929			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00		500,00	
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00		500,00	
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50		53,50	
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00		110,00	
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00		26,00	
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50		48,50	
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50		11,50	
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00		20,00	
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00		17,00	
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00		23,00	
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00		46,00	
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00		22,00	
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00		310,00	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cou- su mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00		104,00	

T. S. V. P.

B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (Suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1928	1 ^{er} Mai 1929			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65		16,65	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35		12,35	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00		38,00	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20		15,50	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20		15,50	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00		54,00	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	21,50		21,50	
Bas laine	1,50	21,00	21,00		21,00	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35		12,50	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00		59,00	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00		230,00	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00		39,00	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00		160,00	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50		77,50	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50		17,50	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85		12,85	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50		15,50	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85		12,85	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00		20,00	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00		75,00	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00		21,00	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} octobre 1929 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Mai 1929.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Mai 1929 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M^{me} (1) *E. Libert, ménagère*

(2) *400 rue Marais*

A *Libe*, le 5 Octobre 1929.

SIGNATURE :

E. Libert

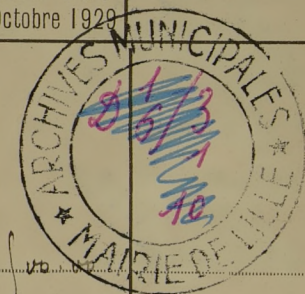
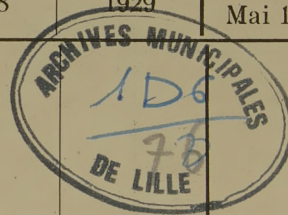
COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

d.

B. - HABILLEMENT. - Vêtement Neuf

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1928	1 ^{er} Mai 1929			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00			
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00			
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50			
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00			
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00			
Vêtements de travail, médis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50			
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50			
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00			
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00			
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00			
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00			
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00			
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00			
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00			



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (Suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1928	1 ^{er} Mai 1929			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65		20.00	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35		12.00	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00		40.00	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20		11.00	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20		11.00	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00		60.00	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	21,50		21.50	
Bas laine	1,50	21,00	21,00		21.50	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35		12.50	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00		60.00	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00		230.00	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00		40.00	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00		180.00	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50		77.50	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50		16.50	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85		18.00	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50		16.00	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85		13.00	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00		22.00	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00		100.00	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00		21.00	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} octobre 1929 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Mai 1929.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Mai 1929 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M (1) *Picot*

(2)

Chef de bureau Mairie de Lille
A *Lille*, le *7* Octobre 1929.

SIGNATURE :

[Signature]

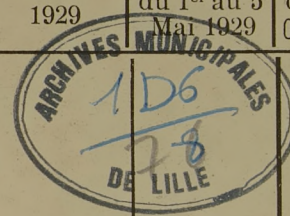
COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

d Lille

B. - HABILLEMENT. - Vêtement Neuf

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1928	1 ^{er} Mai 1929			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00		600.00	
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00		600.00	
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50		65.00	
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00		120.00	
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00		25.00	
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50		55.00	
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50		12.50	
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00		25	
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00		18	
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00		26.00	
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00		50.00	
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00		26.00	
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00		350	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00		120	



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (Suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1928	1 ^{er} Mai 1929			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65		20.00	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35		15	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00		50	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20		15	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20		22	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00		55	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	21,50		20	
Bas laine	1,50	21,00	21,00		25	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35		15	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00		50	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00		250	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00		45	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00		175	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50		80	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50		18	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85		15	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50		15	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85		12.85	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00		22.00	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00		100	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00		22	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} octobre 1929 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Mai 1929.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Mai 1929 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M (1) *Lion Knight*

(2) *Econom. Régime Maine*

A

, le

15 Octobre 1929.

SIGNATURE :

Knight

OBJET DE L'AFFAIRE

Commission Régionale
du Goût de la vie

Mai 1930

7, 02

Rédacteur : M

Expédié le

par

MAIRIE DE LILLE

Ha Ha

Direction :

BUREAU :



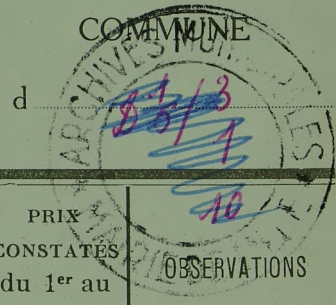
LILLE, LE

Le

à M



COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE



A. - ALIMENTATION

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS	
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929			
Pain blanc	le kg.	0,328	2,10	2,00	1,95		
Viande	Bœuf ..	Entrecôte au filet	d°	2,95	22,00	22,50	23 "
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	1,60	10,00	10,50	10 50
	Porc ..	Côtelette de lard	d°	2,66	19,50	21,50	21 50
		Lard du pays (pct au feu) ..	d°	2,00	17,50	18,50	18 50
	Charcuterie : Pâté de foie amylicé	d°	2,40	16,00	16,00	16 "	
Graisses et beurres	Saindoux indigène	d°	2,40	16,00	16,00	16 "	
	Gras de bœuf fondu	d°	1,21	7,50	7,50	7 "	
	Beurre du Nord fin	d°	3,70	26,50	30,00	28 "	
	Beurre du Nord ordinaire	d°	2,95	22,50	27,00	24 "	
	Margarine Astra, 1 ^{re} qualité (1)	d°	1,89	10,50	11,00	11 "	
Plats maigres	OEufs frais	la pièce	0,13	0,65	1,00	0,65	
	» conservés	d°	0,10		0,85		
	Poisson : cabillaud et raie (50 % moyen- ne des prix)	le kg.	1,20	9,50	11,00	10 "	
	Sardines Cassegrain 22 m/m (1)	la boîte	0,69	4,50	4,50	4 50	
	Fromage holland 1/2 vieux, 30 % de graisse	le kg.	2,50	20,00	21,00	22 "	
	Gruyère genre Ementhal	d°	3,20	20,00	21,00	22 "	
	Maroille, 750 gr.	la pièce	1,65	10,00	11,00	11 "	
	Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet (1)	le kg.	1,10	7,00	7,00	7 "	

A. - ALIMENTATION (Suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS	
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929			
Légumes frais	Pommes de terre (Industrie, chair jaune)	le kg.	0,10	0,80	0,575	0 60	
	Carottes	d°	0,11	1,75	1,25	8	<i>nouvelle</i>
	Oignons	d°	0,20	2,50	1,60	2 50	
	Poireaux,	botte de 30	0,75	5,00	5,50	4 50	
	Choux frisé (grosueur moyenne)	la pièce	0,15	2,50	1,50	2 50	
	Salades endives	d°	0,10	1,50	1,50	1 50	<i>la pièce</i>
	id. blé	le kg.					
Légumes secs	Haricots flageolets blancs (du pays)	d°	0,625	8,50	7,00	6 50	
	Pois cassés (grosueur moyenne n° 1)	d°	0,625	4,90	5,00	5 4	
	Riz (Saïgon)	d°	0,475	4,00	4,00	4 11	
Epiceries	Café (Haïti, Santos)	d°	4,05	28,00	28,00	28 11	
	Chicorée (gros grain) en paquet	d°	0,60	5,30	5,30	5 11	
	Sucre blanc scié et rangé	d°	0,71	4,50	4,25	4 20	
	Huile d'arachide (Ruffisque extra)	le litre	1,25	7,50	7,50	7 50	
	Vinaigre d'alcool 7°	d°	0,36	1,75	1,90	1 90	
	Sel de cuisine (sel fin)	le kg.	0,20	1,40	1,40	1 50	
	Poivre (en grain) gris	d°	5,20	55,00	56,00	55 11	
Boissons	Lait frais écrémé	le litre	0,20	1,25	1,50	1 60	
	Lait frais complet	d°	0,25	1,70	1,90	1 90	
	Bière du pays (à emporter)	d°	0,225	1,20	1,20	1 21	
	Vin rouge 11°	d°	0,50	3,75	3,75	3 75	
Desserts	Chocolat Delespaul-Havez (en paquet de 7 divisions) (1)	le kg.	3,00	14,00	14,00	14 4	
	Pain d'épices (Couque Royale) (1)	d°	1,325	7,00	7,00	7 80	
	Confitures pur sucre et fruits	d°	1,575	8,60	5,60	10 11	
	Marmelade fruits	d°	1,00	6,50	6,50	6 60	
	Pommes doubles	d°	0,325	4,50	4,00	4 50	
Figues (Bougie)	d°	0,65	5,00	5,00	5 11		

(1) La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

(3) Qualité

Dressé par M. *Libert*

(3) *menagère* ou *lille*

A *Lille*, le *5* Mai 1930

SIGNATURE :

E. Libert

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 ^o Octobre 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 ^o Mai 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	Mai 1929	Octobre 1929			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,90	500,00	500,00		225 "	
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00		225 "	
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50		65 "	
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00		110 "	
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00		25 "	
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50		50 "	
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50		11 50	
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00		21 "	
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00		19 "	
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00		25 "	
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00		45 "	
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00		28 "	
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00		325 "	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00		105 "	



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65		17	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35		12	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00		38	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20		15 50	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20		15 50	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00		56	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet genre charentaise	2,00	21,50	21,50		21 50	
Bas laine	1,50	21,00	21,00		20	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35		12 50	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00		55	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00		240	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00		40	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00		170	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50		79	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50		18	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85		15	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50		15	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85		13	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00		20	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00		80	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00		23	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} Mai 1930 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Octobre 1929.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Octobre 1929 qui devra être **retourné** à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M^{me} (1) *Libert*

(2) *menagère*

A *Lille*, le 1^{er} Mai 1930.

SIGNATURE :

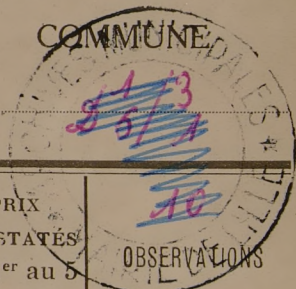
E. Libert

COMMISSION RÉGIONALE DU CÔUT DE LA VIE

C. - OBJETS DIVERS

COMMUNE

d



NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929		
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE						
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	35 00	195,00	210,00	220	
Gaz	le m3	0,15	0,72	0,76	0,68	
Pétrole ordinaire	le litre	0,20	2,20	2,20	2,20	
Bois	le fagot	0,05	0,25	0,28	0,35	
Allumettes	la boîte	0,10	0,40	0,40	0,40	
ENTRETIEN GENERAL						
Cirage Lion Noir, n° 3 (1)	la boîte	0,20	1,40	1,45	1,45	
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2 (1)	d°	0,20	0,52	0,52	0,50	
Brosse chiendent, 6 pouces ..	la pièce	0,35	2,75	2,75	2,75	
Balai crin végétal	d°	1,25	4,50	4,50	4,75	
Wassingue lourde, 70x70	d°	0,50	3,50	3,60	4,25	
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	1,00	5,40	5,40	5,50	
Potasse	d°	0,10	0,60	0,60	0,60	
Amidon Rémi, en vrac (1)	d°	0,90	5,20	5,20	5,50	
Bleu, boules ou équivalent	»	0,30	1,00	1,00	1,00	
Savon Sunlight (1)	la pièce	0,30	1,65	1,65	1,65	
Laine à repriser,	la pelote de 5 gr.	0,10	0,60	0,60	0,60	
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or (1)	la bobine	0,35	3,10	3,10	3,11	
Aiguilles, épingles	»	0,10	0,72	0,72	0,75	
Coiffeur, cheveux	la coupe	0,30	2,85	2,90	3,50	

(1) Voir au dos.

T. S. V. P.

C. - OBJETS DIVERS (Suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929		
ENTRETIEN GENERAL (Suite)						
Coiffeur, barbe	la taille	0,10	0,85	1,00	1,50	
Entretien chaussure (1 ressemelage cousu pour homme)	«	4,50	26,70	27,00	27,00	
<i>Entretien maison :</i>						
Vaisselle : assiette creuse St-Amand	la pièce	0,15	1,20	1,25	1,35	
Verrerie : chope courante à côte. — Verre de lampe, 12 lignes	la pièce	0,20	1,10	1,15	1,25	
Quincaillerie : casserole émaillée rouge, type Japy, série de 5 (1)	la série	4,50	33,00	33,00	33,00	
Draps de lit toile métis avec couture 2 x 3 ..	la paire	8,50	97,50	97,50	97,50	
Torchons et serviettes : torchons encadrés rouge. — Serviettes rid' d'abeille (moyenne des prix)	les 6	3,00	26,00	26,00	25,00	
Rempaillage de chaises	la pièce	1,25	14,00	14,00	14,00	
DEPENSES DIVERSES						
Journaux	l'exemp.	0,95	0,25	0,25	0,25	
Cotisations syndicales	par mois	1,00	5,00	5,00	5,00	
Timbres	la pièce	0,10	0,50	0,50	0,50	
Papiers. — Plumes	»	1,00	6,00	6,00	6,00	
Tabac	le paquet	0,40	6,25	6,25	6,25	
Tramways	le billet	0,10	0,40	0,50	0,55	
Distractions (cinéma, etc...)	»	0,50	2,50	2,50	2,50	
L'hemin de fer	»	0,50	2,00	2,00	2,00	

(1) La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

(3) Qualité.

Dressé par M. ^{me} Libert

(3) menagère

A delle, le 1^{er} Mai 1930

SIGNATURE :

E. Libert

Commission régionale d'études relatives au Coût de la Vie.

Relevé des prix de vente au détail au cours au 15 Mai 1930.



Commune de



1009m
M. Robert
Pierre de Wiere
Pauls
S. J. 80
Thar

Nature des Objets	Unité	Prix de Vente	Observations.
<u>I - Alimentation</u>			
Farine	Kg	3 ⁺ 80	
Lentilles	Kg	1 ⁺ 25	
Volaille abattue	Kg	Poule 18 ⁺ ; Poulet 33 ⁺	
Lapin id	Kg	15 ⁺	
<u>II - Habillement</u>			
Vêtements			
Homme ; Complet de ville, lainage (confection).	"	de 450 ⁺ à 700 ⁺	
Femme : Robe lainage (confection)	"	de 200 ⁺ à 300 ⁺	
manteau lainage (Confection).	"	de 200 ⁺ à 300 ⁺	
Peignoir.	"	50 ⁺	
Enfants : Complet garçon laine (confection) (10 à 12 ans)	"	de 200 ⁺ à 325 ⁺	
Robe fillette laine et coton (confection)	"	de 100 ⁺ à 200 ⁺	
Tabliers noirs coton.	"	30 ⁺	
Chaussures (homme	"	23 ⁺ 50	} Tarif judiciaire
Ressemelages) femme	"	17 "	
cloués (enfants	"	15 "	

Chemise blanche coton
pour homme
Chemise coton pour
femme
Chaussettes coton
homme
Mouchoirs fil

"	30 ⁺
"	18 ⁺
paire	6 ⁺
dz.	54 ⁺

III - Dépenses diverses

Lessive

Bouillottes 8 b. à 3⁺ = 24⁺
Famillare 10⁺ 40⁺
ingrédients 1⁺

Bains

1⁺

Visites médicales
(à domicile)

25⁺

Tarif syndical

Dressé par M.^{me}

Libert

Ménagère

A

Libert

le

15

Mai 1930.

Signature,

E. Libert

Commission régionale d'études relatives au Coût de la Vie.

Relevé des prix de vente au détail au cours de l'année au 15 Mai 1930.



Commune de Lille



1000 fr
M. Piret
de Lille
S. S. 30
M. Piret

Nature des Objets	Unité	Prix de Vente	Observations.
<u>I - Alimentation</u>			
Farine	Kg	3.80	
Lentilles	Kg	7.50	
Volaille abattue	Kg	18 ^f la poule 24 ^f le poulet	
Lapin id	Kg	16 ^f	
<u>II - Habillement</u>			
Vêtements			
Homme ; Complet de ville, lainage (confection).	"	500 à 700	
Femme ; Robe lainage (confection)	"	89 à 290	
manteau lainage (Confection).	"	119 à 300	
Peignoir.	"	20 à 30	
Enfants : Complet garçon laine (confection) (10 à 12 ans)	"	175 à 325	
Robe fillette laine et coton (confection)	"	65 à 195	
Tabliers noirs coton.	"	29 ^f	
Chaussures (homme	"	23.50	
Ressemelages) femme	"	17.00	
cloués (enfants	"	11.00	

Chemise blanche coton
pour homme
Chemise coton pour
femme
Chaussettes coton
homme
Mouchoirs fil

" 24⁵ 91 à 31
" 14. 91.
paire 2. 91 à 10⁵
dz. 10⁵.

III - Dépenses diverses

Lessive

3⁺ de l'heure

Bains

1. 50

Visites médicales
(à domicile)

2. 00

Chiffre auquel il faut ajouter
le prix de la nourriture
des médicaments employés.

prix auquel il faut ajouter
les frais de spécialités
pharmaceutiques soit. 2. 50

Dressé par M. Picot

chef de bureau Mairie de Lille

A

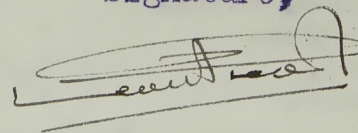
Lille

le

16

Mai 1930.

Signature,



PREFECTURE DU NORD

1ère Division

1er Bureau

Commission régionale
d'Etudes relatives au
Coût de la vie

REPUBLIQUE FRANCAISE

Lille, le 2 Mai 1930.

Le PREFET du NORD,

à Monsieur *Salengro, Député*

membre de la Commission régionale
d'études relatives au Coût de la
Vie

à *Lille*



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus copie d'une circulaire de M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Economie Nationale en date du 22 avril 1930 relative au fonctionnement des commissions d'études relatives au coût de la vie et à l'établissement des coefficients.

Il résulte de ces instructions qu'à partir du 1er Janvier 1931, les coefficients seront établis en mai et en Novembre sur la base des prix pratiqués en 1930 et d'après une liste de denrées et objets de première nécessité établie par la Commission centrale du Coût de la vie.

Cette liste moins complète que la liste-type dressée par la commission du Nord, comporte cependant un certain nombre d'articles qui ne figurent pas sur cette dernière.

Vous trouverez ci-inclus les formules nécessaires pour le relevé, au cours de la 1ère quinzaine de Mai 1930, des prix de vente au détail des articles dont il s'agit.

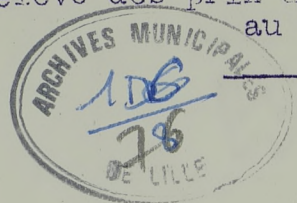
Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le PREFET du NORD,
LANGERON.



Commission régionale d'études relatives au Coût de
la Vie.

Relevé des prix de vente au détail au cours du 1er
au 15 Mai 1930.



Commune de



Nature des Objets	Unité	Prix de Vente	Observations.
<u>I - Alimentation</u>			
Farine	Kg	
Lentilles	Kg	
Volaille abattue	Kg	
Lapin id	Kg	
<u>II - Habillement</u>			
Vêtements			
Homme ; Complet de ville, lainage (confection).	"	
Femme : Robe lainage (confection)	"	
manteau lainage (Confection).	"	
Peignoir.	"	
Enfants : Complet garçon laine (confection) (10 à 12 ans)	"	
Robe fillette laine et coton (confection)	"	
Tabliers noirs coton.	"	
Chaussures (homme	"	
Ressemelages) femme	"	
cloués (enfants	"	

Chemise blanche coton
pour homme

Chemise coton pour
femme

Chaussettes coton
homme

Mouchoirs fil

"

"

paire
dz.

III - Dépenses diverses

Lessivè

Bains

Visites médicales
(à domicile)

Dressé par M. _____

A _____ le _____ Mai 1930.

Signature,

a-a/d

République Française

PRÉFECTURE DU NORD

COMMISSION RÉGIONALE D'ÉTUDES
relatives au coût de la vie



Créée en vertu du décret du 19 Février 1920



ETABLISSEMENT D'UN COEFFICIENT
à la date du 1^{er} Mai 1930

Procès-verbal de la réunion du 10 Mai 1930.

La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie, s'est réunie à la Préfecture du Nord, le Samedi 10 Mai 1930, à 15 heures, sous la présidence de M. Duez, Président.

Etaient présents : MM. Duez, Gervois, Broutin, Dupas, Hauser, Salomon, M^{lle} Vion, MM. Gombert, Becque, Desprez, Herbin.

Excusés : MM. Larivière, Verbeurgt et Planque.

Compte rendu des travaux des Sous-Commissions.

MM. Dupas, pour l'alimentation, Hauser pour l'habillement, Gervois pour les objets divers, rendent compte des travaux des sous-Commissions.

Les propositions des sous-commissions sont adoptées.

En ce qui concerne les loyers, M. Duez donne connaissance du résultat des enquêtes auxquelles M. le Préfet veut bien faire procéder avant chaque réunion de la Commission.

L'augmentation constatée sur le prix des loyers par rapport au 1^{er} Octobre dernier peut être évaluée à 1,032.64.

Ce chiffre est d'ailleurs confirmé par une enquête complémentaire suivie depuis Mai 1927 dans 15 communes pour lesquelles le coefficient d'augmentation atteint 1,045.16.

Ces conclusions sont adoptées.

Les résultats des travaux de la commission sont consignés au tableau ci-après.

La Commission fixe à 7,02 au 1^{er} Mai 1930, le coefficient d'augmentation du coût de la vie par rapport à la période correspondante de 1914 (base 1).

Le coefficient 7,02 est le coefficient moyen départemental.

Il était précédemment de 7,25 au 1^{er} Octobre 1929. La différence provient essentiellement de la baisse de certains produits importants de l'alimentation.

Nouvelles méthodes de travail des Commissions Régionales.

M. le Président donne connaissance des nouvelles méthodes de travail des Commissions régionales établies par la Commission centrale d'études relatives au coût de la vie.

Après un échange de vues la Commission désigne MM. Dupas, Broutin pour l'alimentation, Hauser, M^{lle} Vion pour l'habillement, MM. Gervois et Salomon pour les objets divers pour présenter des propositions en vue de l'ajustement du budget type et de la fixation des prix unitaires moyens pour le mois de Mai 1930.

MM. Dupas et Broutin se réuniront le Jeudi 15 Mai à 14 heures 30 — MM. Gervois et Salomon, le Lundi 19 Mai à 14 heures 30 — M. Hauser et M^{lle} Vion, le Jeudi 15 Mai à 10 heures.

Les propositions seront examinées au cours d'une séance que la Commission tiendra le Vendredi 23 Mai 1930, à 15 heures.

**Le Secrétaire,
GERVOIS.**

NATURE DES OBJETS		UNITÉ	Proportion pour 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Mai 1930	PRODUITS	
ALIMENTATION							
	Pain blanc	le kg.	15,33	0,328	1,95	91,139	
Viande	Bœuf .. {	Entrecôte au filet	d°	8,35	2,95	24,00	67,935
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	8,35	1,60	11,00	57,406
	Porc .. {	Côtelette de lard	d°	2,78	2,66	22,00	22,992
		Lard du pays (pct au feu) ..	d°	2,78	2,00	18,00	25,020
	Charcuterie : Pâté de foie amylicé		d°	2,79	2,40	16,00	18,600
Graisses et beurres	Saindoux indigène		d°	0,88	2,40	16,00	5,866
	Gras de bœuf fondu		d°	0,49	1,21	7,50	3,037
	Beurre du Nord fin		d°	3,80	3,70	24,00	24,648
	Beurre du Nord ordinaire		d°	3,80	2,95	21,00	27,051
Margarine Astra, 1 ^{re} qualité		d°	0,88	1,80	11,20	5,476	
Plats maigres	Œufs frais		la pièce	1,40	0,13	0,60	12,500
	» conservés		d°	0,70			
	Poisson : cabillaud et raie (50 % moyenne des prix)		le kg.	3,51	1,20	10,50	30,712
	Sardines Cassegrain 22 m/m		la boîte	3,16	0,69	4,25	19,463
	Fromage hollandaise 1/2 vieux 30 % de graisse		le kg.	0,59	2,50	21,00	4,956
	Gruyère genre Ementhal		d°	0,59	3,20	21,00	3,872
	Maroille, 750 gr.		la pièce	0,59	1,65	11,50	4,112
	Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet		le kg.	1,40	1,10	7,00	8,909
Légumes frais	Pommes de terre (Industrie, chair jaune)		le kg.	4,27	0,10	0,60	25,620
	Carottes		d°	1,23	0,11	1,00	11,182
	Oignons		d°	0,28	0,20	1,25	1,750
	Poireaux,		botte de 30	2,19	0,75	3,00	8,760
	Choux frisé (grosseur moyenne)		la pièce	0,88	0,15	1,50	8,800
	Salades endives		d°	1,46	0,10	1,50	25,200
	id. blé		le kg.	0,22			
Légumes secs	Haricots flageolets blancs (du pays)		d°	0,76	0,625	6,50	
	Pois cassés (grosseur moyenne n° 1)		d°	0,56	0,625	4,50	
	Riz (Saïgon)		d°	0,35	0,475	4,00	
Epiceries	Café (Haïti, Santos)		d°	6,08	4,05	24,00	
	Chicorée (gros grain) en paquet		d°	0,31	0,60	5,00	
	Sucre blanc scié et rangé		d°	2,05	0,71	4,10	
	Huile d'arachide (Ruffisque extra)		le litre	0,82	1,25	7,25	
	Vinaigre d'alcool 7°		d°	0,26	0,36	1,90	
	Sel de cuisine (sel fin)		le kg.	0,30	0,20	1,40	
Poivre (en grain) gris		d°	0,15	5,20	55,0		

NATURE DES OBJETS		UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Mai 1930	PRODUITS
A LIMENTATION (Suite)						
Boissons	Lait frais écrémé	le litre	1,87	0,20	Report 1,40	590,152 13,090
	Lait frais complet	d°	2,34	0,25	1,80	16,848
	Bière du pays (à emporter)	d°	7,02	0,225	1,20	37,440
	Vin rouge 11°	d°	1,52	0,50	3,50	10,640
Desserts	Chocolat Delepaul-Havez (en paquet de 7 divisions)	le kg.	1,05	3,00	13,50	4,725
	Pain d'épices (Couque Royale)	d°	0,56	1,325	7,00	2,958
	Confitures pur sucre et fruits	d°	0,44	1,575	7,50	2,158
	Marmelade fruits	d°	0,53	1,00	6,50	3,445
	Pommes doubles	d°	0,14	0,325	4,50	1,938
	Figues (Bougie)	d°	0,21	0,65	5,00	1,615
					TOTAL	685,009
HABILLEMENT						
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent			15,00	55,00	500,00	136,363
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent			6,95	55,00	500,00	63,181
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne			1,24	4,50	53,50	14,742
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..			4,95	12,50	108,00	42,768
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise			0,68	2,50	26,00	7,072
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon			2,76	6,50	48,50	20,592
Chaussettes laine croisée			0,96	1,25	11,50	8,832
Chemise tennis			1,66	1,95	20,00	17,024
Caleçons jersey coton écru			1,38	2,50	17,00	9,384
Flanelle, laine écrue sans manches			1,24	1,45	23,00	19,668
Chapeau cape noir			1,38	5,00	46,00	12,696
Casquette doublée polonaise			0,56	2,00	20,00	5,600
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent			9,60	35,00	310,00	85,028
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cou- su mixte, semelles croupon			4,95	12,00	104,00	42,900
Chemise cretonne blanche			1,24	1,45	16,65	14,237
Camisole tricot coton écru			0,82	1,50	12,35	6,751
Corset coutil écru			1,38	5,00	38,00	10,488
Pantalon molleton coton			1,24	1,50	15,20	12,565
Jupon molleton coton			0,56	1,50	15,20	5,674
Blouse lainage			1,24	4,50	54,00	14,880
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise			0,56	2,00	21,50	6,020
Bas laine			1,24	1,50	21,00	17,360
					A reporter	573,825

2,583
11,838
4,756
1,372
2,100
1,586
590,152

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Mai 1930	PRODUITS
HABILLEMENT (Suite)					
Femme (Suite)					
				Report	573,825
Tablier vichy avec poches		1,24	1,50	12,35	10,209
Chapeau ordinaire		2,76	5,00	59,00	32,568
Manteau drap noir ou équivalent		3,43	25,00	230,00	31,556
Peignoir pilou		1,04	3,80	39,00	10,673
Enfants :					
Costume draperie, pure laine		8,25	15,00	160,00	88,000
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cousu mixte, semelles croupon		12,06	11,00	77,50	84,968
Pantoufles drap et cuir		0,96	1,75	17,50	9,600
Chemise tennis		2,06	1,25	12,85	21,176
Bas 18 pouces laine		1,92	1,15	15,50	25,878
Combinaison tricot coton 18 pouces		0,96	1,75	12,85	7,048
Casquette lycée		1,66	1,95	20,00	17,025
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.		1,38	5,00	75,00	20,700
Cache-nez pyrénéen laine		0,68	1,25	21,00	11,424
				TOTAL	944,650
HABITATION					
Loyer. — Assurances (charges résultant de la location comprises)	»	100,00	100,00	523,106	523,106
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE					
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	51,62	35,00	210,000	309,720
Gaz	le m3	26,62	0,15	0,76	134,874
Pétrole ordinaire	le litre	9,44	0,30	2,20	69,226
Bois	le fagot	8,35	0,05	0,28	46,760
Allumettes	la boîte	3,97	0,10	0,40	15,880
					576,460
ENTRETIEN GENERAL					
Cirage Lion Noir, n° 3	la boîte	3,88	0,20	1,45	28,130
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2	d°	2,92	0,20	0,52	7,592
Brosse chiendent, 6 pouces	la pièce	1,46	0,35	2,75	11,471
Balai crin végétal	d°	1,94	1,25	4,60	7,139
Wassingue lourde, 70x70	d°	0,97	0,50	3,60	6,984
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	14,60	1,00	5,40	78,840
Potasse	d°	2,43	0,10	0,62	15,066
Amidon Rémi, en vrac	d°	2,43	0,90	5,15	13,905
Bleu, boules ou équivalent	»	0,97	0,30	1,00	3,233
Savon Sunlight	la pièce	4,38	0,30	1,65	23,980
Laine à repriser,	la pelote de 5 gr.	2,43	0,10	0,60	14,580
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or	la bobine	2,92	0,35	3,10	25,862
Aiguilles, épingles	»	1,46	0,10	0,72	10,512
				A reporter	247,294

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Mai 1930	PRODUITS
ENTRETIEN GENERAL (Suite)				Report	247,294
Coiffeur, cheveux	1 coupe	3,88	0,30	2,90	37,506
Coiffeur, barbe	1 taille	4,85	0,10	1,00	48,500
Entretien chaussure (1 ressemelage cousu pour homme)	»	9,72	4,50	27,00	58,320
<i>Entretien maison :</i>					
Vaisselle : assiette creuse St-Amand	la paire	7,30	0,15	1,25	60,833
Verrerie : chope courante à côte. — Verre de lampe, 12 lignes	la pièce	7,30	0,20	1,15	41,975
Quincaillerie : casserole émaillée rouge, type Japy, série de 5	la série	7,30	4,50	33,00	53,533
Draps de lit toile métis avec couture 2 x 3 ..	la paire	5,35	8,50	97,50	61,367
Torchons et serviettes : torchons encadrés rouge. — Serviettes nid d'abeille (moyenne des prix)	les 6	7,30	3,00	26,00	63,266
Rempaillage de chaises	la pièce	4,38	1,25	14,00	49,056
DEPENSES DIVERSES				TOTAL	721,650
Journaux	l'exemp.	12,00	0,05	0,25	60,000
Cotisations syndicales	par mois	7,17	1,00	5,00	35,850
Timbres	la pièce	2,99	0,10	0,50	14,950
Papiers. — Plumes	»	5,97	1,00	6,00	35,820
Tabac	le paquet	15,00	0,40	6,25	234,375
Tramways	le billet	36,00	0,10	0,51	183,600
Distractions (cinéma, etc...)	»	15,00	0,50	2,50	75,000
L'chemin de fer	»	5,97	0,50	2,00	23,880
				TOTAL	663,475

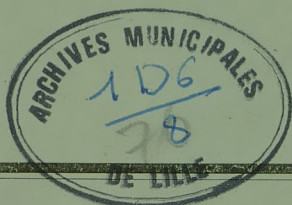
RÉCAPITULATION

Alimentation	$\frac{685.009 \times 0,65}{100}$	= 4,4525585
Habillement	$\frac{944.650 \times 0,12}{100}$	= 1,1335800
Habitation	$\frac{523.106 \times 0,05}{100}$	= 0,2615530
Éclairage, chauffage	$\frac{576.460 \times 0,07}{100}$	= 0,4035220
Entretien général	$\frac{721.650 \times 0,07}{100}$	= 0,5051550
Dépenses diverses	$\frac{663.475 \times 0,04}{100}$	= 0,2653900

Total = 7,0217585

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE



A. - ALIMENTATION

d

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS	
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929			
Pain blanc	le kg.	0,328	2,10	2,00			
Viande	Bœuf .. {	Entrecôte au filet	d°	2,95	22,00	22,50	
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	1,60	10,00	10,50	
	Porc .. {	Côtelette de lard	d°	2,66	19,50	21,50	
		Lard du pays (pct au feu) ..	d°	2,00	17,50	18,50	
	Charcuterie : Pâté de foie amyacé	d°	2,40	16,00	16,00		
Graisses et beurres	Saindoux indigène	d°	2,40	16,00	16,00		
	Gras de bœuf fondu	d°	1,21	7,50	7,50		
	Beurre du Nord fin	d°	3,70	26,50	30,00		
	Beurre du Nord ordinaire	d°	2,95	22,50	27,00		
	Margarine Astra, 1 ^{re} qualité (1)	d°	1,80	10,50	11,00		
Plats maigres	OEufs frais	la pièce	0,13	0,65	1,00		
	» conservés	d°	0,10		0,85		
	Poisson : cabillaud et raie (50 % moyenne des prix)	le kg.	1,20	9,50	11,00		
	Sardines Cassegrain 22 m/m (1)	la boîte	0,69	4,50	4,50		
	Fromage holland 1/2 vieux, 30 % de graisse	le kg.	2,50	20,00	21,00		
	Gruyère genre Emmenthal	d°	3,20	20,00	21,00		
	Maroille, 750 gr.	la pièce	1,65	10,00	11,00		
Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet (1)	le kg.	1,10	7,00	7,00			



A. - ALIMENTATION (Suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929		
Légumes frais	Pommes de terre (Industrie, chair jaune)	le kg.	0,10	0,80	0,575	
	Carottes	d°	0,11	1,75	1,25	
	Oignons	d°	0,20	2,50	1,60	
	Poireaux,	botte de 30	0,75	5,00	5,50	
	Choux frisé (grosueur moyenne)	la pièce	0,15	2,50	1,50	
	Salades endives	d°	0,10	1,50	1,50	
id. blé	le kg.					
Légumes secs	Haricots flageolets blancs (du pays)	d°	0,625	8,50	7,00	
	Pois cassés (grosueur moyenne n° 1)	d°	0,625	4,90	5,00	
	Riz (Saïgon)	d°	0,475	4,00	4,00	
Épiceries	Café (Haïti, Santos)	d°	4,05	28,00	28,00	
	Chicorée (gros grain) en paquet	d°	0,60	5,30	5,30	
	Sucre blanc scié et rangé	d°	0,71	4,50	4,25	
	Huile d'arachide (Ruffisque extra)	le litre	1,25	7,50	7,50	
	Vinaigre d'alcool 7°	d°	0,36	1,75	1,90	
	Sel de cuisine (sel fin)	le kg.	0,20	1,40	1,40	
Boissons	Poivre (en grain) gris	d°	5,20	55,00	56,00	
	Lait frais écrémé	le litre	0,20	1,25	1,50	
	Lait frais complet	d°	0,25	1,70	1,90	
	Bière du pays (à emporter)	d°	0,225	1,20	1,20	
Desserts	Vin rouge 11°	d°	0,50	3,75	3,75	
	Chocolat Delespaul-Havez (en paquet de 7 divisions) (1)	le kg.	3,00	14,00	14,00	
	Pain d'épices (Couque Royale) (1)	d°	1,325	7,00	7,00	
	Confitures pur sucre et fruits	d°	1,575	8,60	5,60	
	Marmelade fruits	d°	1,00	6,50	6,50	
Pommes doubles	d°	0,325	4,50	4,00		
Figues (Bougie)	d°	0,65	5,00	5,00		

(1) La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

(3) Qualité

Dressé par M. (2)

(3)

A, le Mai 1930
SIGNATURE :

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

d.....

B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00			
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00			
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50			
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00			
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00			
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50			
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50			
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00			
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00			
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00			
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00			
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00			
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00			
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cou- su mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00			



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1929	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65			
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35			
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00			
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20			
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20			
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00			
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet genre charentaise	2,00	21,50	21,50			
Bas laine	1,50	21,00	21,00			
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35			
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00			
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00			
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00			
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00			
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50			
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50			
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85			
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50			
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85			
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00			
Péleriné molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00			
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00			

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} Mai 1930 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Octobre 1929.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Octobre 1929 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M (1)

(2)

A, le Mai 1930.

SIGNATURE :

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

C. - OBJETS DIVERS

d.....

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929		
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE						
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	35 00	195,00	210,00		
Gaz	le m ³	0,15	0,72	0,76		
Pétrole ordinaire	le litre	0,30	2,20	2,20		
Bois	le fagot	0,05	0,25	0,28		
Allumettes	la boîte	0,10	0,40	0,40		
ENTRETIEN GENERAL						
Cirage Lion Noir, n° 3 (1)	la boîte	0,20	1,40	1,45		
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2 (1)	d°	0,20	0,52	0,52		
Brosse chiendent, 6 pouces	la pièce	0,35	2,75	2,75		
Balai crin végétal	d°	1,25	4,50	4,50		
Wassingue lourde, 70×70	d°	0,50	3,50	3,60		
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	1,00	5,40	5,40		
Potasse	d°	0,10	0,60	0,60		
Amidon Rémi, en vrac (1)	d°	0,90	5,20	5,20		
Bleu, boules ou équivalent	»	0,30	1,00	1,00		
Savon Sunlight (1)	la pièce	0,30	1,65	1,65		
Laine à repriser,	la pelote de 5 gr.	0,10	0,60	0,60		
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or (1)	la bobine	0,35	3,10	3,10		
Aiguilles, épingles	»	0,10	0,72	0,72		
Coiffeur, cheveux	la coupe	0,30	2,85	2,90		



(1) Voir au dos.

T. S. V. P.

C. - OBJETS DIVERS (Suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1929	1 ^{er} Octobre 1929		
ENTRETIEN GENERAL (Suite)						
Coiffeur, barbe	la taille	0,10	0,85	1,00		
Entretien chaussure (1 ressemelage cousu pour homme)	«	4,50	26,70	27,00		
<i>Entretien maison :</i>						
Vaisselle : assiette creuse St-Amand	la pièce	0,15	1,20	1,25		
Verrerie : chope courante à côte. — Verre de lampe, 12 lignes	la pièce	0,20	1,10	1,15		
Quincaillerie : casserole émaillée rouge, type Japy, série de 5 (1)	la série	4,50	33,00	33,00		
Draps de lit toile métis avec couture 2 x 3 ..	la paire	8,50	97,50	97,50		
Torchons et serviettes : torchons encadrés rouge. — Serviettes nid d'abeille (moyenne des prix)	les 6	3,00	26,00	26,00		
Rempaillage de chaises	la pièce	1,25	14,00	14,00		
DEPENSES DIVERSES						
Journaux	l'exemp.	0,25	0,25	0,25		
Cotisations syndicales	par mois	1,00	5,00	5,00		
Timbres	la pièce	0,10	0,50	0,50		
Papiers. — Plumes	»	1,00	6,00	6,00		
Tabac	le paquet	0,40	6,25	6,25		
Tramways	le billet	0,10	0,40	0,50		
Distractions (cinéma, etc...)	»	0,50	2,50	2,50		
L'hémis de fer	»	0,50	2,00	2,00		

(1) La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

(3) Qualité.

Dressé par M. (2)

(3)

4, le Mai 1930

SIGNATURE :

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

H a H d

*Commission Régionale
du Goût de la vie*

Direction :

BUREAU :



LILLE, LE

Octobre 1930

Le

7, 16

à M



Rédacteur : M

Expédié le

par

PRÉFECTURE DU NORD

M. Raugel

Lu. au dossier

Commission Régionale d'Etudes relatives au coût de la

Créée en vertu du décret du 19 Février 1920

ETABLISSEMENT d'un COEFFICIENT à la date du 1^{er} Octobre



NATURE DES OBJETS		UNITÉ	Proportion pour 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Octobre 1930	PRODUITS		
ALIMENTATION								
	Pain blanc	le kg.	15,33	0,328	2,35	109.833		
Viande	Bœuf ..	Entrecôte au filet	d°	8,35	2,95	26,00	73.593	
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	8,35	1,60	12,00	62.625	
	Porc ..	Côtelette de lard	d°	2,78	2,66	22,00	22.992	
		Lard du pays (pot au feu) ..	d°	2,78	2,00	18,00	25.020	
	Charcuterie : Pâté foie ordinaire	d°	2,79	2,40	15,50	18.018		
Graisses et beurres	Saindoux indigène	d°	0,88	2,40	16,00	5.866		
	Gras de bœuf fondu	d°	0,49	1,21	7,10	2.875		
	Beurre du Nord fin	d°	3,80	3,70	24,00	24.648		
	Beurre du Nord ordinaire	d°	3,80	2,95	21,00	27.050		
	Margarine Astra, 1 ^{re} qualité	d°	0,88	1,80	11,00	5.377		
Plats maigres	Œufs frais	la pièce	1,40	0,13	0,965	10.392		
		» conservés	d°	0,70	0,10	0,78	5.460	
		Poisson : cabillaud et raie (50 % moyenne des prix)	le kg.	3,51	1,20	11,00	32.175	
		Sardines Cassegrain 22 m/m	la boîte	3,16	0,69	4,00	18.318	
		Fromage holland 1/2 vieux 30 % de graisse	le kg.	0,59	2,50	19,70	4.649	
		Gruyère genre Ementhal	d°	0,59	3,20	21,00	3.871	
		Maroille, 750 gr.	la pièce	0,59	1,65	11,30	4.040	
		Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet	le kg.	1,40	1,10	7,15	9.100	
	Légumes frais		Pommes de terre (Industrie, chair jaune)	le kg.	4,27	0,10	0,72	30.744
			Carottes	d°	1,23	0,11	0,89	8.945
		Oignons	d°	0,28	0,20	1,10	1.540	
		Poireaux	botte de 30	2,19	0,75	3,00	8.760	
		Choux frisé (grosseur moyenne)	la pièce	0,88	0,15	1,40	8.213	
		Salades endives	d°	0,22	0,10	1,00	16.800	
	id. blé	le kg.	1,46					
Légumes secs		Haricots flageolets blancs (du pays)	d°	0,76	0,625	5,65	6.870	
		Pois cassés (grosseur moyenne n° 1)	d°	0,56	0,625	4,00	3.584	
		Riz (Saïgon)	d°	0,35	0,475	4,00	2.947	
Épiceries		Café (Haïti, Santos)	d°	6,08	4,05	22,80	34.228	
		Chicorée (gros grain) en paquet	d°	0,31	0,60	5,00	2.583	
		Sucre blanc scié et rangé	d°	2,05	0,71	3,30	10.971	
		Huile d'arachide (Ruffisque extra)	le litre	0,82	1,25	7,10	4.657	
		Vinaigre d'alcool 7°	d°	0,26	0,36	1,90	1.372	
		Sel de cuisine (sel fin)	le kg.	0,30	0,20	1,40	2.100	
		Poivre (en grain) gris	d°	0,15	5,20	51,00	1.471	
A reporter						611.588		

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour 0/0 sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Octobre 1930	PRODUITS
-------------------	-------	---	----------------	--------------------------------------	----------

ALIMENTATION (suite)

				Report	611.588	
Boissons	Lait frais écrémé	le litre	1,87	0,20	1,40	13.090
	Lait frais complet	d°	2,34	0,25	1,80	16.848
	Bière du pays (à emporter)	d°	7,02	0,225	1,20	37.440
	Vin rouge 11°	d°	1,52	0,50	3,50	10.640
Desserts	Chocolat Delespaul-Havez (en paquet de 7 divisions)	le kg.	1,05	3,00	13,50	4.725
	Pain d'épice (couque royale)	d°	0,56	1,325	7,00	2.958
	Confitures pur sucre et fruits	d°	0,44	1,575	7,60	2.123
	Marmelade fruits	d°	0,53	1,00	6,50	3.445
	Pommes doubles	d°	0,14	0,325	4,50	1.938
Figues (Bougie)	d°	0,21	0,65	5,00	1.615	
				TOTAL	706.410	

HABILLEMENT

Homme :

Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	15,00	55,00	500,00	136.363
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	6,95	55,00	500,00	63.181
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	1,24	4,50	53,50	14.742
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	4,95	12,50	110,00	43.560
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	0,68	2,50	26,50	7.208
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	2,76	6,50	48,00	20.381
Chaussettes laine croisée	0,96	1,25	11,70	8.985
Chemise tennis	1,66	1,95	19,25	16.387
Caleçons jersey coton écru	1,38	2,50	16,50	9.108
Flanelle, laine écrue sans manches	1,24	1,45	23,00	19.668
Chapeau cape noir	1,38	5,00	46,00	12.696
Casquette doublée polonaise	0,56	2,00	20,00	5.600

Femme :

Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	9,60	35,00	310,00	85.028
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	4,95	12,00	106,00	43.725
Chemise cretonne blanche	1,24	1,45	16,25	13.896
Camisole, tricot coton écru	0,82	1,50	12,25	6.696
Corset coutil écru	1,38	5,00	38,00	10.488
Pantalon molleton coton	1,24	1,50	15,00	12.400
Jupon molleton coton	0,56	1,50	15,00	5.600
Blouse lainage	1,24	4,50	54,00	14.880
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	0,56	2,00	22,00	6.160
Bas laine	1,24	1,50	21,40	17.690

A reporter

574.442

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour 0/0 sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Octobre 1930	PRODUITS
HABILLEMENT (Suite)					
Femme (Suite)					
				Report	574.442
Tablier vichy avec poches		1,24	1,50	12,25	10.126
Chapeau ordinaire		2,76	5,00	59,00	32.568
Manteau drap noir ou équivalent		3,43	25,00	230,00	31.556
Peignoir pilou		1,04	3,80	39,00	10.673
Enfants :					
Costume draperie, pure laine		8,25	15,00	160,00	88.00
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cousu mixte, semelles croupon		12,06	11,00	78,00	85.516
Pantoufles drap et cuir		0,96	1,75	18,00	9.874
Chemise tennis		2,06	1,25	12,50	20.600
Bas 18 pouces laine		1,92	1,15	15,80	26.379
Combinaison tricot coton 18 pouces		0,96	1,75	12,50	6.857
Casquette lycée		1,66	1,95	20,00	17.025
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.		1,38	5,00	75,00	20.700
Cache-nez pyrénéen laine		0,68	1,25	20,50	11.152
				Total	945.468
HABITATION					
Loyer. — Assurances (charges résultant de la location comprises)	»	100,00	100,00	537.784	537.784
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE					
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	51,62	35,00	210.000	309.720
Gaz	le m ³	26,62	0,15	0,76	134.874
Pétrole ordinaire	le litre	9,44	0,30	2,20	69.226
Bois	le fagot	8,35	0,05	0,28	46.760
Allumettes	la boîte	3,97	0,10	0,40	15.880
ENTRETIEN GENERAL					
Cirage Lion noir, n° 3	la boîte	3,88	0,20	1,45	28.130
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2	d°	2,92	0,20	0,52	7.592
Brosse chiendent, 6 pouces	la pièce	1,46	0,35	2,75	11.471
Balai crin végétal	d°	1,94	1,25	4,50	6.984
Wassingue lourde, 70x70	d°	0,97	0,50	3,60	6.984
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	14,60	1,00	5,40	78.840
Potasse	d°	2,43	0,10	0,60	14.580
Amidon Rémi, en vrac	d°	2,43	0,90	5,15	13.905
Bleu, boules ou équivalent	»	0,97	0,30	1,00	3.233
Savon Sunlight	la pièce	4,38	0,30	1,60	23.360
Laine à repriser,	la pelote de 5 gr.	2,43	0,10	0,60	14.580
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or	la bobine	2,92	0,35	3,00	25.028
Aiguilles, épingles	»	1,46	0,10	0,72	10.512
				A reporter.	245.199

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au 1 ^{er} Octobre 1930	PRODUITS
ENTRETIEN GENERAL (Suite)				Report . . .	245.199
Coiffeur, cheveux	1 coupe	3,88	0,30	2,90	37.506
Coiffeur, barbe	1 taille	4,85	0,10	1,00	48.500
Entretien chaussure (1 ressemelage cousu pour homme)	»	9,72	4,50	27,00	58.320
<i>Entretien maison :</i>					
Vaisselle : assiette creuse St-Amand	la paire	7,30	0,15	1,25	60.833
Verrerie : chope courante à côte. — Verre de lampe, 12 lignes	la pièce	7,30	0,20	1,10	40.150
Quincaillerie : casserole émaillée rouge, type Japy, série de 5	la série	7,30	4,50	31,00	50.288
Draps de lit toile métis avec couture 2 x 3 ..	la paire	5,35	8,50	97,00	61.052
Torchons et serviettes : torchons encadrés rouge. — Serviettes nid d'abeille (moyenne des prix)	les 6	7,30	3,00	25,75	62.652
Rempaillage de chaises	la pièce	4,38	1,25	14,00	49.056
DEPENSES DIVERSES				Total	713.556
Journaux	l'exemp.	12,00	0,05	0,25	60.000
Cotisations syndicales	par mois	7,17	1,00	5,00	35.850
Timbres	la pièce	2,99	0,10	0,50	14.950
Papiers. — Plumes	»	5,97	1,00	6,00	35.820
Tabac	le paquet	15,00	0,40	6,25	234.375
Tramways	le billet	36,00	0,10	0,51	183.600
Distractions (cinéma, etc...)	»	15,00	0,50	2,50	75.000
Chemin de fer	»	5,97	0,50	2,00	23.880
				Total	663.475

RÉCAPITULATION

Alimentation	$\frac{706,410 \times 0,65}{100} =$	4,591.6650
Habillement	$\frac{945,468 \times 0,12}{100} =$	1,134.5616
Habitation	$\frac{537,784 \times 0,05}{100} =$	0,268.8920
Éclairage, chauffage	$\frac{576,460 \times 0,07}{100} =$	0,403.5220
Entretien général	$\frac{713,556 \times 0,07}{100} =$	0,499.4892
Dépenses diverses	$\frac{663,475 \times 0,04}{100} =$	0,265.3900
Total		7,163.6398

Dans sa séance du 25 Octobre 1930, la Commission a fixé à 7,16 au 1^{er} Octobre 1930, le coefficient du coût de la vie par rapport à la période correspondante de 1913 (base 1). — Le coefficient 7,16 est le coefficient moyen départemental.

PREFECTURE DU NORD

Dère Division - Ier Bureau

Commission régionale
d'études relatives au coût
de la vie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Lille, le 31 Octobre 1930

LE PREFET DU NORD

à Monsieur le Maire de Lille,
Membre de la Commission Régionale d'Etudes
relatives au coût de la vie, à



LILLE.

Monsieur,

En vertu des nouvelles instructions ministérielles, il y a lieu de procéder au cours de la première quinzaine de Novembre 1930, au relevé des prix de vente au détail des denrées et objets de consommation en vue de l'établissement des prix de base pour le calcul des coefficients à partir de 1931.

J'ai l'honneur de vous transmettre un certain nombre de formules préparées à cet effet.

J'y annexe un exemplaire de chacune des anciennes formules; vous remarquerez que certaines des rubriques actuelles sont différentes de celles précédemment adoptées et qu'elles se rapportent à des articles de consommation courante et non à des articles de marques spéciales.

Les renseignements que vous pourrez recueillir constitueront une documentation personnelle pour votre participation aux travaux des Sous-Commissions.

Agréé, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet du Nord,
Le Secrétaire Général du Nord,

signé : Louis BOUJARD.

Soit transmis à M.

en le priant de vouloir bien *recevoir* les renseignements nécessaires en vue de répondre au questionnaire ci-joint.

Hôtel de Ville, le 6 Novembre 1930.

Le Secrétaire Général de la Mairie,

PREFECTURE DU NORD

Dère Division - 1er Bureau

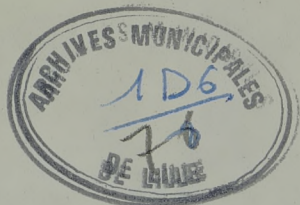
Commission régionale
d'études relatives au coût
de la vie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Lille, le 31 Octobre 1930

LE PREFET DU NORD

à Monsieur le Maire de Lille,
Membre de la Commission Régionale d'Etudes
relatives au coût de la vie, à



LILLE.

Monsieur,

En vertu des nouvelles instructions ministérielles, il y a lieu de procéder au cours de la première quinzaine de Novembre 1930, au relevé des prix de vente au détail des denrées et objets de consommation en vue de l'établissement des prix de base pour le calcul des coefficients à partir de 1931.

J'ai l'honneur de vous transmettre un certain nombre de formules préparées à cet effet.

J'y annexe un exemplaire de chacune des anciennes formules; vous remarquerez que certaines des rubriques actuelles sont différentes de celles précédemment adoptées et qu'elles se rapportent à des articles de consommation courante et non à des articles de marques spéciales.

Les renseignements que vous pourrez recueillir constitueront une documentation personnelle pour votre participation aux travaux des Sous-Commissions.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Préfet du Nord,
Le Secrétaire Général du Nord,

signé : Louis BOUJARD.

Soit transmis à M. *Knight* - *Econom*
en le priant de vouloir bien *recueillir* les renseignements nécessaires en vue de répondre au questionnaire ci-joint.

Hôtel de Ville, le 6 Novembre 1930.

Le Secrétaire Général de la Mairie,

W. M. M.

Commission Régionale d'études relatives au Coût de la vie



Relevé des prix de vente au détail pratiqués au cours de la première quinzaine
de Novembre 1930

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 NOVEMBRE 1930	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS
<u>A. — ALIMENTATION</u>				
Pain blanc	le kg.			
Farine au kg.	id.			
Pâtes alimentaires. — Macaroni — Produit de consommation courante, vendu sans indication de marque	id.			
Riz	id.			
Pommes de terre	id.			
Haricots flageolets blancs (du pays)	id.			
Lentilles	id.			
Pois cassés (grosseur moyenne N° 1)	id.			
Viande — Bœuf — Entrecôte au filet	id.			
id. Viande à bouillir (plat de côte)	id.			
Porc — Côtelettes de lard	id.			
id. lard du pays (pot au feu)	id.			
Charcuterie. — Pâté de foie amyacé	id.			
Volaille. — { Poulet }	id.			
{ Poule } — abattu	id.			
Lapin (abattu)	id.			



(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

Commune de

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 NOVEMBRE 1930	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
Poisson (Cabillaud et Raie à 50 %) Moyenne des prix	le kg.			
Lait frais écrémé	le litre			
Lait frais complet	id.			
Fromage holland. 1/2 vieux 30 % de graisse	le kg.			
Gruyère genre Ementhal	id.			
Maroilles, 750 gr.	la pièce			
Œufs frais	id.			
Œufs conservés	id.			
Saindoux indigène	le kg.			
Beurre du Nord, fin	id.			
id. ordinaire	id.			
Huile d'arachide	le litre			
Gras de bœuf fondu, extra	le kg.			
Margarine — Produit de consommation courante, vendu sans indication de marque	id.			
Sucre blanc, scié et rangé	id.			
Café (Haïti — Santos)	id.			
Chicorée (gros grains en paquet)	id.			
Chocolat Delespaul-Havez, en paquet de 7 divisions	id.			
Chocolat. — Produit de consommation courante, vendu sans indication de marque	id.			
Sel de cuisine (sel fin)	id.			
Vinaigre d'alcool 7°	le litre			
Bière du pays (à emporter)	id.			
Vin rouge 11°	id.			

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSUMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 NOVEMBRE 1930	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
<u>B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE</u>				
Charbon Bruay, tout venant 35 %	la tonne			
Gaz	le M ³			
Pétrole ordinaire	le litre			
Bois	le fagot			
<u>C. — LOYER</u>				
Loyer-Assurances, charges résultant de la location comprises		les prix des loyers sont soumis à une enquête spéciale		
<u>D. — HABILLEMENT</u>				
Vêtements. — Homme				
Complet de ville, lainage (confection) .	la pièce			
Vêtement de travail, métis bleu, (veston et pantalon)	id.			
Femme				
Robe lainage (confection)	id.			
Manteau lainage (confection)	id.			
Peignoir (confection)	id.			
Enfants				
Costume garçonnet, laine (Confection) ...	id.			
Robe fillette, laine et coton (Confection) .	id.			
Tabliers noirs, coton	id.			
Chaussures.				
Homme. — Box calf, semelle cuir	la paire			
Femme. — Box calf, 1/2 bottier talon cuir.....	id.			
Enfants. — Box calf — lacets, semelle cuir	id.			

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 NOVEMBRE 1930	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
Ressemelages cloués. — Homme	l'unité			
id. Femme	id.			
id. Enfants	id.			
Chemise blanche, coton, pour homme ...	la pièce			
Chemise coton, pour femme	id.			
Chaussettes, coton, homme	la paire			
Mouchoirs, fil	la dz.			
Serviettes toilette, nid d'abeille	les 6			
Draps de lit, toile métis, 2 m. sur 3 m. ...	la paire			
<u>E. — DEPENSES DIVERSES</u>				
Savon blanc de Marseille, 72 %	le kg.			
Potasse	id.			
Amidon. — Produit de consommation courante, vendu sans indication de marque.	id.			
Savon. — Genre Sunlight, vendu sans indication de marque	id.			
Coiffeur, cheveux	la coupe			
Coiffeur, barbe	la taille			
Bain (Baignoire dans les établissements municipaux)	»			
Tabac, caporal ordinaire	100 gr.			
Journal quotidien	le N°			
Cinéma	»			
Visites médicales à domicile	la visite			
Frais de transport : tramway	»			
chemin de fer	»			

(1) L'enquêteur pourra dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

(2) Nom

(3) Qualité.

Dressé par M. (2)

(3)

A, le Novembre 1930

SIGNATURE :

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE



d.....

A. - ALIMENTATION

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS	
		1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Pain blanc	le kg.	0,328	2,00	1,95			
Viande	Bœuf ..	Entrecôte au filet	d°	2,95	22,50	24,00	
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	1,60	10,50	11,00	
	Porc ..	Côtelette de lard	d°	2,66	21,50	22,00	
		Lard du pays (pct au feu) ..	d°	2,00	18,50	18,00	
	Charcuterie : Pâté foie amyacé	d°	2,40	16,00	16,00		
Graisses et beurres	Saindoux indigène	d°	2,40	16,00	16,00		
	Gras de bœuf fondu	d°	1,21	7,50	7,50		
	Beurre du Nord fin	d°	3,70	30,00	24,00		
	Beurre du Nord ordinaire	d°	2,95	27,00	21,00		
	Margarine Astra, 1 ^{re} qualité (1)	d°	1,80	11,00	11,20		
Plats maigres	OEufs frais	la pièce	0,13	1,00	0,60		
	» conservés	d°	0,10	0,85	0,60		
	Poisson : cabillaud et raie (50 % moyenne des prix)	le kg.	1,20	11,00	10,50		
	Sardines Cassegrain 22 m/m (1)	la boîte	0,69	4,50	4,25		
	Fromage holland 1/2 vieux 30 % de graisse	le kg.	2,50	21,00	21,00		
	Gruyère genre Ementhal	d°	3,20	21,00	21,00		
	Maroille, 750 gr.	la pièce	1,65	11,00	11,50		
Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet (1)	le kg.	1,10	7,00	7,00			



B. - ALIMENTATION (suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930		
Légumes frais	Pommes de terre (Industrie, chair jaune)	le kg.	0,10	0,575	0,60	
	Carottes	d°	0,11	1,25	1,00	
	Oignons	d°	0,20	1,60	1,25	
	Poireaux,	botte de 30	0,75	5,50	3,00	
	Choux frisé (grosueur moyenne)	la pièce	0,15	1,50	1,50	
	Salades endives	d°	0,10	1,50	1,50	
id. blé	le kg.					
Légumes secs	Haricots flageolets blancs (du pays)	d°	0,625	7,00	6,50	
	Pois cassés (grosueur moyenne n° 1)	d°	0,625	5,00	4,50	
	Riz (Saïgon)	d°	0,475	4,00	4,00	
Epiceries	Café (Haïti, Santos)	d°	4,05	28,00	24,00	
	Chicorée (gros grain) en paquet	d°	0,60	5,30	5,00	
	Sucre blanc scié et rangé	d°	0,71	4,25	4,10	
	Huile d'arachide (Ruffisque extra)	le litre	1,25	7,50	7,25	
	Vinaigre d'alcool 7°	d°	0,36	1,90	1,90	
	Sel de cuisine (sel fin)	le kg.	0,20	1,40	1,40	
	Poivre (en grain) gris	d°	5,20	56,00	55,00	
Boissons	Lait frais écrémé	le litre	0,20	1,50	1,40	
	Lait frais complet	d°	0,25	1,90	1,80	
	Bière du pays (à emporter)	d°	0,225	1,20	1,20	
	Vin rouge 11°	d°	0,50	3,75	3,50	
Desserts	Chocolat Delespaul-Havez (en paquet de 7 divisions) (1)	le kg.	3,00	14,00	13,50	
	Pain d'épices (Couque Royale) (1)	d°	1,325	7,00	7,00	
	Confitures pur sucre et fruits	d°	1,575	5,60	7,50	
	Marmelade fruits	d°	1,00	6,50	6,50	
	Pommes doubles	d°	0,325	4,00	4,50	
	Figues (Bougie)	d°	0,65	5,00	5,00	

La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

(3) Qualité

Dressé par M. (2)

(3)

A, le Octobre 1930.

SIGNATURE :

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE



d.....

B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf.

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00			
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00			
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50			
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00			
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00			
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50			
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50			
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00			
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00			
Flanelle, laine écru sans manches	1,45	23,00	23,00			
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00			
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00			
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00			
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00			



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65			
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35			
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00			
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20			
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20			
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00			
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	21,50			
Bas laine	1,50	21,00	21,00			
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35			
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00			
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00			
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00			
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00			
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50			
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50			
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85			
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50			
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85			
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00			
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00			
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00			

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} Octobre 1930 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Mai 1930.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Mai 1930 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M (1)

(2)

A, le Octobre 1930.

SIGNATURE :

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE



d.....

C. - OBJETS DIVERS

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930		
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE						
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	35,00	210,00	210,000		
Gaz	le m ³	0,15	0,76	0,76		
Pétrole ordinaire	le litre	0,30	2,20	2,20		
Bois	le fagot	0,05	0,28	0,28		
Allumettes	la boîte	0,10	0,40	0,40		
ENTRETIEN GENERAL						
Cirage Lion Noir, n° 3 (1)	la boîte	0,20	1,45	1,45		
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2 (1)	d°	0,20	0,52	0,52		
Brosse chiendent, 6 pouces	la pièce	0,35	2,75	2,75		
Balai crin végétal	d°	1,25	4,50	4,60		
Wassingue lourde, 70×70	d°	0,50	3,60	3,60		
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	1,00	5,40	5,40		
Potasse	d°	0,10	0,60	0,62		
Amidon Rémi, en vrac (1)	d°	0,90	5,20	5,15		
Bleu, boules ou équivalent	»	0,30	1,00	1,00		
Savon Sunlight (1)	la pièce	0,30	1,65	1,65		
Laine à repriser,	la pelote de 5 gr.	0,10	0,60	0,60		
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or (1)	la bobine	0,35	3,10	3,10		
Aiguilles, épingles	»	0,10	0,72	0,72		
Coiffeur, cheveux	1 coupe	0,30	2,90	2,90		



(1) Voir au dos.

C. - OBJETS DIVERS (suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930		
ENTRETIEN GENERAL (Suite)						
Coiffeur, barbe	1 taille	0,10	1,00	1,00		
Entretien chaussure (1 ressemelage cousu pour homme)	»	4,50	27,00	27,00		
<i>Entretien maison :</i>						
Vaisselle : assiette creuse St-Amand	la pièce	0,15	1,25	1,25		
Verrerie : chope courante à côte. — Verre de lampe, 12 lignes	la pièce	0,20	1,15	1,15		
Quincaillerie : casserole émaillée rouge, type Japy, série de 5 (1)	la série	4,50	33,00	33,00		
Draps de lit toile métis avec couture 2 x 3 ..	la paire	8,50	97,50	97,50		
Torchons et serviettes : torchons encadrés rouge. — Serviettes nid d'abeille (moyenne des prix)	les 6	3,00	26,00	26,00		
Rempaillage de chaises	la pièce	1,25	14,00	14,00		
DEPENSES DIVERSES						
Journaux	l'exemp.	0,05	0,25	0,25		
Cotisations syndicales	par mois	1,00	5,00	5,00		
Timbres	la pièce	0,10	0,50	0,50		
Papiers. — Plumes	»	1,00	6,00	6,00		
Tabac	le paquet	0,40	6,25	6,25		
Tramways	le billet	0,10	0,50	0,51		
Distractions (cinéma, etc...)	»	0,50	2,50	2,50		
L'hemin de fer	»	0,50	2,00	2,00		

La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

(3) Qualité

Dressé par M. (2)

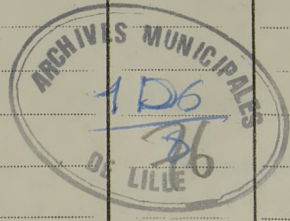
(3)

A, le Octobre 1930.

SIGNATURE :

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au	PRODUITS	
ALIMENTATION						
Pain blanc	le kg.	15,33	0,328			
Viande	Bœuf .. {	Entrecôte au filet	d°	8,35	2,95	
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	8,35	1,60	
	Porc .. {	Côtelette de lard	d°	2,78	2,66	
		Lard du pays (pct au feu) ..	d°	2,78	2,00	
	Charcuterie : Pâté de foie ordinaire	d°	2,79	2,40		
Graisses et beurres	Saindoux indigène	d°	0,88	2,40		
	Gras de bœuf fondu	d°	0,49	1,24		
	Beurre du Nord fin	d°	3,80	3,70		
	Beurre du Nord ordinaire	d°	3,80	2,95		
Margarine Astra 1 ^{re} qualité	d°	0,88	1,80			
Plats maigres	Œufs frais	la pièce	1,40	0,13		
	» conservés	d°	0,70	0,10		
	Poisson : cabillaud et raie (50 % moyenne des prix)	le kg.	3,54	1,20		
	Sardines Cassegrain 22 m/m	la boîte	3,16	0,69		
	Fromage hollandé 1/2 vieux, 30 % de graisse	le kg.	0,59	2,50		
	Gruyère genre Emmenthal	d°	0,59	3,20		
	Maroille, 750 gr.	la pièce	0,59	1,65		
	Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet	le kg.	1,40	1,10		
	Pommes de terre (Industrie, chair jaune)	le kg.	4,27	0,10		
	Carottes	d°	1,23	0,11		
Légumes frais	Oignons	d°	0,28	0,20		
	Poireaux,	botte de 30	2,19	0,75		
	Choux frisé (grosseur moyenne)	la pièce	0,88	0,15		
	Salades endives	d°	1,46	0,10		
	id. blé	le kg.	0,22	0,10		
	Haricots flageolets blancs (du pays)	d°	0,76	0,625		
Légumes secs	Pois cassés (grosseur moyenne n° 1)	d°	0,56	0,625		
	Riz (Saïgon)	d°	0,35	0,475		
Epiceries	Café (Haïti, Santos)	d°	6,08	4,05		
	Chicorée (gros grain) en paquet	d°	0,31	0,60		
	Sucre blanc scié et rangé	d°	2,05	0,71		
	Huile d'arachide (Ruffisque extra)	le litre	0,82	1,25		
	Vinaigre d'alcool 7°	d°	0,26	0,36		
	Sel de cuisine (sel fin)	le kg.	0,30	0,20		
	Poivre (en grain) gris	d°	0,15	5,20		
				A reporter		



NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au	PRODUITS
-------------------	-------	---	----------------	---------	----------

ALIMENTATION (Suite)

				Report	
Boissons	Lait frais écrémé	le litre	1,87	0,20	
	Lait frais complet	d°	2,34	0,25	
	Bière du pays (à emporter)	d°	7,02	0,225	
	Vin rouge 11°	d°	1,52	0,50	
Desserts	Chocolat Delespaul-Havez (en paquet de 7 divisions)	le kg.	1,05	3,00	
	Pain d'épice (couque royale)	d°	0,56	1,325	
	Confitures pur sucre et fruits	d°	0,44	1,575	
	Marmelade fruits	d°	0,53	1,00	
	Pommes doubles	d°	0,14	0,325	
	Figues (Bougie)	d°	0,21	0,65	
				Total	

HABILLEMENT

Homme :

Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent			15,00	55,00	
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent			6,95	55,00	
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne			1,24	4,50	
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..			4,95	12,50	
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise			0,68	2,50	
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon			2,76	6,50	
Chaussettes laine croisée			0,96	1,25	
Chemise tennis			1,66	1,95	
Caleçons jersey coton écru			1,38	2,50	
Flanelle, laine écrue sans manches			1,24	1,45	
Chapeau cape noir			1,38	5,00	
Casquette doublée polonaise			0,56	2,00	

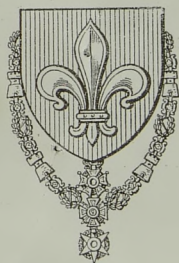
Femme :

Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent			9,60	35,00	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon			4,95	12,00	
Chemise cretonne blanche			1,24	1,45	
Camisole tricot coton écru			0,82	1,50	
Corset coutil écru			1,38	5,00	
Pantalon molleton coton			1,24	1,50	
Jupon molleton coton			0,56	1,50	
Blouse lainage			1,24	4,50	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise			0,56	2,00	
Bas laine			1,24	1,50	

A reporter

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	Proportion pour o/o sur 100 fr. de dépenses	PRIX 1913-1914	PRIX au	PRODUITS
HABILLEMENT (Suite)					
Femme (Suite)					
Tablier vichy avec poches		1,24	1,50	Report	
Chapeau ordinaire		2,76	5,00		
Manteau drap noir ou équivalent		3,43	25,00		
Peignoir pilou		1,04	3,80		
Enfants :					
Costume draperie, pure laine		8,25	15,00		
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cousu mixte, semelles croupon		12,06	14,60		
Pantoufles drap et cuir		0,96	1,75		
Chemise tennis		2,06	1,25		
Bas 18 pouces laine		1,92	1,15		
Combinaison tricot coton 18 pouces		0,96	1,75		
Casquette lycée		1,66	1,95		
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.		1,38	5,00		
Cache-nez pyrénéen laine		0,68	1,25		
				Total	
HABITATION					
Loyer. — Assurances (charges résultant de la location comprises)	»	100,00	100,00		
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE					
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	51,62	35,00		
Gaz	le m ³	26,62	0,15		
Pétrole ordinaire	le litre	9,44	0,30		
Bois	le fagot	8,35	0,05		
Allumettes	la boîte	3,97	0,10		
ENTRETIEN GENERAL					
Cirage Lion noir, n° 3	la boîte	3,88	0,20		
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2	d°	2,92	0,20		
Brossé chiendent, 6 pouces	la pièce	1,46	0,35		
Balai crin végétal	d°	1,94	1,25		
Wassingue lourde, 70×70	d°	0,97	0,50		
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	14,60	1,00		
Potasse	d°	2,43	0,10		
Amidon Rémi, en vrac	d°	2,43	0,90		
Bleu, boules ou équivalent	»	0,97	0,30		
Savon Sunlight	la pièce	4,38	0,30		
Laine à reposer,	la pelote de 5 gr.	2,43	0,10		
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or	la bobine	2,92	0,35		
Aiguilles, épingles	»	1,46	0,10		
				A reporter	

MAIRIE DE LILLE



Cabinet
du
Secrétaire Général

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Liébert

Pour deux fois mais
ne serait-il possible
de leur répondre sur
questionnaire ci joint.

Merci.

23. 10. 20

Maréchal

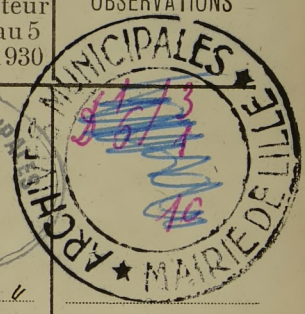
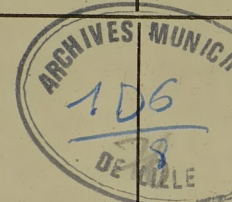
COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

d.....

B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf.

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00		500 "	
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00		500 "	
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50		55 "	
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00		110 "	
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00		26 "	
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50		50 "	
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50		12 "	
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00		20 "	
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00		17 50	
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00		23 "	
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00		50 "	
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00		22 "	
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00		320 "	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00		120 "	<i>ne se fait plus</i>
<i>Souliers</i>						



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65		17 "	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35		13 25	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00		40 "	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20		15 50	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20		15 50	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00		50 "	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	21,50		21 50	
Bas laine	1,50	21,00	21,00		21 "	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35		13 "	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00		59 "	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00		230 "	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00		40 "	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00		170	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50		77 50	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50		18 "	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85		13 "	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50		16 50	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85		13 85	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00		22	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00		75 "	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00		21 "	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} Octobre 1930 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Mai 1930.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Mai 1930 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M^{me} (1) Liliet Delachère

(2) Ménagère

A Lille, le Octobre 1930.

SIGNATURE :

E. Liliet

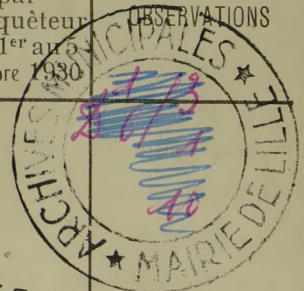
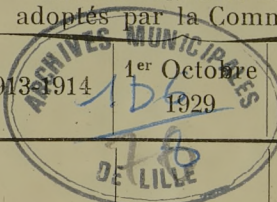
COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

d. e. *Lille*

B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf.

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,90	500,00	500,00	550	550	
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00	550	550	
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50	80	80	
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00	120	130 ^f	
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00	25	26 ^f	
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50	50	75	
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50	11,50	11,50	
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00	23	29 2/3	
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00	19,50	19,50	
Flanelle, laine écru sans manches	1,45	23,00	23,00	28 ^f	30 ^f	
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00	45 ^f	45 ^f	
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00	25	25 ^f	
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00	315	320	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cou- su mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00	110	110	



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65	18	18 75	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35	11 ²	13,50	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00	35	35 à 50	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20	15,20	15,50	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20	14,50	15,50	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00	58	58	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	21,50	21	21,50	
Bas laine	1,50	21,00	21,00	21,50	21,50	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35	12,50	12,50	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00	50	60	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00	230	250 à 700	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00	39	39 à 50	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00	175	175 ²	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50	69	77,50	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50	17	17,50	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85	16	16,50	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50	16	16 ² 75	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85	13	13 45	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00	22	22	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00	90	90	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00	24	25	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} Octobre 1930 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Mai 1930.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Mai 1930 qui devra être retourné

à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M (1)

Levy Picot

(2) chef de bureau Muirrie de Lille

A. Lille, le 23 Octobre 1930.

SIGNATURE :

[Signature]

MAIRIE DE LILLE

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Cabinet
du
Secrétaire Général

M. Knight

Pour demander, Madam,
ne pourrait-on obtenir
réponses au questionnaire
ci joint pour demander, Madam,
M. Knight
23-10-20
Attard

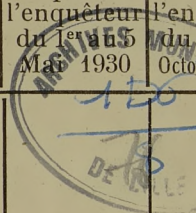
COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

de *Lille*

B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf.

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00	<i>550</i>	<i>600,00</i>	
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00	<i>550</i>	<i>600,00</i>	
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50	<i>75</i>	<i>75</i>	
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	108,00	<i>120</i>	<i>120</i>	
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,00	<i>24</i>	<i>24</i>	
Vêtements de travail médis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,50	<i>60</i>	<i>60</i>	
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,50	<i>15</i>	<i>15</i>	
Chemise tennis	1,95	20,00	20,00	<i>22</i>	<i>22</i>	
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	17,00	<i>20</i>	<i>20</i>	
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00	<i>30</i>	<i>35</i>	
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00	<i>45</i>	<i>45</i>	
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00	<i>25</i>	<i>25</i>	
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00	<i>350</i>	<i>350</i>	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	12,00	104,00	104,00	<i>120</i>	<i>120</i>	



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Octobre 1929	1 ^{er} Mai 1930			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,65	19	20	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,35	12.50	12.50	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00	50	50	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,20	16	15	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,20	16	15	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00	55	55	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	21,50	22	22	
Bas laine	1,50	21,00	21,00	25	25	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,35	12.50	12.50	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00	50	50	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00	300.	300.	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00	40	40	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00	200	200	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	77,50	80	80	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	17,50	20	20	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,85	16	16	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,50	18	18	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,85	15	15	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00	28	28	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00	80	80	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	21,00	24	24	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} Octobre 1930 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Mai 1930.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Mai 1930 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M (1)

Leon Krught

(2)

Economie - Région Nord, Arrondissement de Lille

A *Lille*, le *24* Octobre 1930.

SIGNATURE :

Krught

PREFECTURE DU NORD

 Commission régionale
 d'études relatives au coût
 de la vie.

-*-*-



Etablissement du coefficient
 au 1er ~~Novembre~~ *Octobre* 1930.

RECAPITULATION.

	Coefficient d'augmenta- tion	Coefficient de proportion.	Produits.
: Alimentation.....	7,064.10	0,65	4,591.665.0
: Habillement.....	9,454.68	0,12	1,134.561.6
: Habitation.....	5,377.84	0,05	10,268.892.0
: Eclairage, chauffage.....	5,764.60	0,07	10,403.522.0
: Entretien Général.....	7,135.56	0,07	10,499.489.2
: Dépenses diverses.....	6,634.75	0,04	10,265.390.0
		Total....	7,163.519.8

PREFECTURE DU NORD

 Commission régionale
 d'études relatives au coût
 de la vie.
 =====



Etablissement du coefficient
 au 1er Mai 1930.

RECAPITULATION.

	Coefficient d'augmenta- tion	Coefficient de proportion	Produits.
Alimentation	6,850,09	0,65	4,452.558,5
Habillement.....	9,446.50	0,12	1,133.580,0
Habitation.....	5.231.06	0,05	0,261.553,0
Eclairage, chauffage.....	5,764.60	0,07	0,403.522,0
Entretien général.....	7,216.50	0,07	0,505.155,0
Dépenses diverses.....	6,634.75	0,04	0,265.390,0
		Total.....	7,021.758,5

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

9 a/d

Direction : _____

BUREAU : _____

*Commission
Régionale
du coût de
la vie*

LILLE, LE _____



Le _____

6,95

à M _____



Rédacteur : M _____

Expédié le _____

par _____

LE COUT DE LA VIE dans le NORD

La commission régionale
constate une baisse
du coefficient, qui passe
de 7.16 à 6,95369

La Commission régionale d'études relatives au Coût de la Vie s'est réunie à la Préfecture du Nord, hier, à 15 heures, sous la présidence de M. Duez, doyen de la Faculté de Droit, pour établir le nouveau coefficient.

La Commission a d'abord entendu les rapporteurs de chacune des Sous-Commissions qui s'étaient réunies au cours de la semaine.

UN NOUVEAU MODE DE CALCUL

Se référant aux instructions ministérielles, elle a établi sur les bases moyennes de 100 en 1930, le nouvel indice du coût de la vie, qui ressort à 98,045 à la date du 1er mai 1931.

Conformément au désir exprimé par le Conseil Général du Nord, elle a, d'autre part, calculé l'ancien coefficient sur la base de 1914 et elle a obtenu des résultats à peu près identiques (6,91 et 6,95).

La Commission a indiqué, en outre, que pour permettre l'exécution de ceux des contrats en cours qui envisagent des variations de salaires d'après les fluctuations de l'indice, il suffira dorénavant aux contractants d'adopter le mode de calcul ci-après :

La moyenne des indices de la méthode ancienne étant pour 1930 de 7,09

$$(7,16 + 7,02)$$

2

il suffira de multiplier cette moyenne par le 1/100^e du nouveau coefficient.

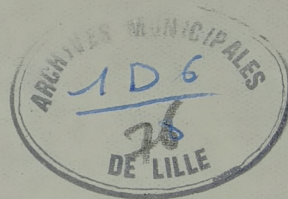
Exemple : Nouveau coefficient au 1er mai 1931 : 98,045, en tenant compte des millimes, base à adopter :

$$\frac{7,09235 \times 98,045}{100} = 6,95369$$

LA BAISSÉ CONSTATÉE PROVOQUE DES PROTESTATIONS

Si le calcul avait été fait d'après l'ancienne méthode, le coefficient passerait de 7,16 à 6,95369.

Ajoutons que, à la sortie de la réunion, plusieurs délégués ouvriers nous ont déclaré « avoir protesté énergiquement contre cette baisse ».



PREFECTURE DU NORD

REPUBLIQUE FRANCAISE

1° Division

Bureau
du
Secrétariat Général



Lille, le 20 Mai 1931.

M. J.
Le Maire de Lille
Le faire savoir
à ce Comité
le 27.
Président de la
Secrétaire
27-5-31

Commission Régionale

Monsieur,

du Coût de la
vie.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les
Sous-Commissions de la Commission Régionale d'études
relatives au coût de la vie se réuniront à la Préfec-
ture aux dates ci-après, en vue de l'établissement du
coefficient du Coût de la vie au 1er Mai 1931:

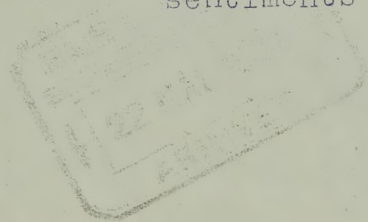


- 1° Alimentation : le Mercredi 27 mai 1931, à 15 heures.
- 2° Habillement : le Mercredi 27 Mai 1931, à 10 heures.
- 3° Objets divers : le Jeudi 28 Mai 1931, à 14 heures 30.

M. Saunier, et fondeur
de la commission p. de la Boulogne
27.5.31

La Commission se réunira en séance plénière le
Samedi 30 mai 1931, à 15 heures à la Préfecture.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.



Pour le Préfet du Nord:

Le Secrétaire Général délégué,

Louis Boujard

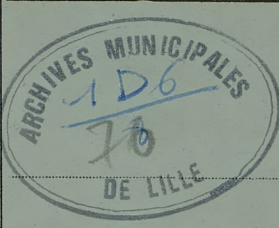

Monsieur SALENGRO, Maire de LILLE.

Commission Régionale d'études relatives au Coût de la vie

COMMUNE

de Lille

Relevé des prix de vente au détail pratiqués au cours de la première quinzaine
de Mai 1931

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1931	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
A. — ALIMENTATION				
Pain blanc	le kg.	2.40		
Farine ménagère au kg. paqueté	id.	3 à 4.50		
Pâtes alimentaires. — Produit de consommation courante, vendu en paquets de 250 grs, type Ferrand et Renaut	id.	7.00		
Riz en paquet de 250 grs, type Saïgon ..	id.	4.50		
Pommes de terre, Industrie, chair jaune ..	id.	1.45		
Haricots flageolets blancs (du pays)	id.	4.50		
Lentilles d'Espagne larges	id.	8.00		
Pois cassés (grosseur moyenne N° 1)	id.	3.80		
Viande — Bœuf — Entrecôte au filet	id.	20 à 32		
id. Viande à bouillir (plat de côte)	id.	13.00		
Porc — Côtelettes de lard	id.	20.00		
id. lard du pays (pot au feu)	id.	16.00		
Charcuterie. — Pâté de foie amylicé	id.	12.00		
Volaille. — { Poulet du pays }	id.	30.00		
{ Poule }	id.	17.00		
Lapin (abattu)	id.	17.00		

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

Commune de

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1931	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
Poisson (Cabillaud et Raie à 50 %) Moyenne des prix	le kg.	7 à 14.		
Lait frais écrémé	le litre	1.20		
Lait frais complet	id.	0.80		
Fromage hollandais 1/2 vieux 30 % de graisse	le kg.	20.00		
Gruyère genre Ementhal	id.	20.00		
Maroilles, 750 gr.	la pièce	12.00		
Œufs frais	id.	0.60		
Œufs conservés	id.	0.60		
Saindoux indigène	le kg.	15.00		
Beurre du Nord, fin	id.	21.00		
id. ordinaire	id.	19.00		
Huile d'arachide ruffisque, extra	le litre	7 à 7.45		
Gras de bœuf fondu, extra	le kg.	9.00		
Margarine — Produit de consommation courante, type Astra de table	id.	12.00		
type Lilia	id.	11.00		
type Corso	id.	7.80		
Sucre blanc, scié et rangé	id.	3.75		
Café (Haïti — Santos)	id.	20 à 32		
Café (Rio)	id.	20 à 22		
Chicorée (gros grains en paquet)	id.	5.00		
Chocolat Delepaul-Havez, en paquet de 7 divisions	id.	13.00		
Chocolat. — Produit de consommation courante, type Corso	id.	12.00		
Sel de cuisine (sel fin)	id.	1.50		
Vinaigre d'alcool 7°	le litre	1.95		
Bière du pays (à emporter)	id.	1.05 à 1.30		
Vin rouge 11°	id.	4.00		

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSUMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1931	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE				
Charbon Bruay, tout venant 35 %	la tonne	220.		
Gaz	le M ³	0.71		
Pétrole ordinaire	le litre	2.10		
Bois	le fagot	0.8		
C. — LOYER				
Loyer-Assurances, charges résultant de la location comprises				les prix des loyers sont soumis à une enquête spéciale
D. — HABILLEMENT				
Vêtements. — Homme				
Complet de ville, lainage (confection) .	la pièce	110 à 150		
Vêtement de travail, métis bleu, (veston et pantalon)	id.	48.00		
Femme				
Robe lainage (confection)	id.	150 à 250		
Manteau lainage (confection)	id.	190 à 300		
Peignoir (confection)	id.	45 à 100		
Enfants				
Costume garçonnet, laine (Confection) ...	id.	39 à 45		
Robe fillette, laine et coton (Confection) .	id.	70 à 45		
Tabliers noirs, coton	id.	85 à 4		
Chaussures.				
Homme. — Box calf, semelle cuir	la paire	120		
Femme. — Box calf, 1/2 bottier talon cuir	id.	90		
Enfants. — Box calf — lacets, semelle cuir	id.	70		

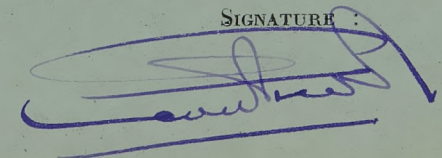


(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

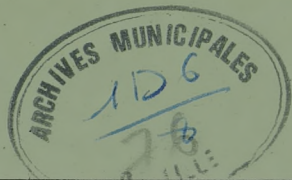
DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1931	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
Ressemelages cloués. — Homme	l'unité	28.00		
id. Femme	id.	18.00		
id. Enfants	id.	11.00		
Chemise blanche, coton, pour homme ...	la pièce	20.50		
Chemise coton, pour femme	id.	15.00		
Chaussettes, coton, homme	la paire	6.00		
Mouchoirs, fil	la dz.	55.00		
Serviettes toilette, nid d'abeille	les 6	29.00		
Draps de lit, toile métis, 2 m. sur 3 m. ...	la paire	120.00		
E. — DEPENSES DIVERSES				
Savon blanc de Marseille, 72 %	le kg.	4.70		
Potasse	id.	0.65		
Amidon de riz en vrac	id.	4.00		
Savon. — Genre Sunlight, vendu sans indication de marque	id.	5.00		
Coiffeur, cheveux	la coupe	5.00		
Coiffeur, barbe	la taille	1.25		
Bain (Baignoire dans les établissements municipaux)	»	1.50		
Tabac, caporal ordinaire	100 gr.	5.15		
Journal quotidien	le N°	6.25		
Cinéma	»	5.00		
Visites médicales à domicile	la visite	25.00		
Frais de transport : tramway	»	0.55 à 0.80		
chemin de fer	»	0.35 par Km		

(1) L'enquêteur pourra dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.
 (3) Qualité.
 (2) Nom

Dressé par M. (2) *Louis Pigot*
 (3) *Chef de bureau mairie école*
 A *T. Lile*, le *14* Mai 1931

SIGNATURE :


COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE



COMMUNE

d. Lille

A. - ALIMENTATION

Mai 1931

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1931	OBSERVATIONS	
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1930	1 ^{er} Octobre 1930			
Pain blanc	le kg.	0,328	1,95	2,35	2.40		
Viande	Bœuf ..	Entrecôte au filet	d°	2,95	24,00	26,00	30 à 32
		Viande à bouillir (plat de côte)	d°	1,60	11,00	12,00	13.00
	Porc ..	Côtelette de lard	d°	2,66	22,00	22,00	20
		Lard du pays (pot au feu) ..	d°	2,00	18,00	18,00	15.
	Charcuterie : Pâté foie amylacé.	d°	2,40	16,00	15,50	12.	
Graisses et beurres	Saindoux indigène	d°	2,40	16,00	16,00	15	
	Gras de bœuf fondu	d°	1,21	7,50	7,10	7.	
	Beurre du Nord fin	d°	3,70	24,00	24,00	21	
	Beurre du Nord ordinaire	d°	2,95	21,00	21,00	19	
	Margarine Astra, 1 ^{re} qualité (1)	d°	1,80	11,20	11,00	12	
Plats maigres	Œufs frais	la pièce	0,13	0,60	0,965	0.50	
		» conservés	d°		0,10	0,78	
	Poisson : cabillaud et raie (50 % moyenne des prix)	le kg.	1,20	10,50	11,00	7 à 14.	
	Sardines Cassegrain 22 m/m (1)	la boîte	0,69	4,25	4,00	3.50.	
	Fromage holland 1/2 vieux 30 % de graisse	le kg.	2,50	21,00	19,70	20.00	
	Gruyère genre Ementhal	d°	3,20	21,00	21,00	20.00	
	Maroille, 750 gr.	la pièce	1,65	11,50	11,30	11.00	
Pâtes alimentaires (macaroni Rivoire et Carret, 3 étoiles) en paquet (1)	le kg.	1,10	7,00	7,15	7.50		



T. S. V. P.

B. - ALIMENTATION (suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1931	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1930	1 ^{er} Octobre 1930		
Légumes frais	Pommes de terre (Industrie, chair jaune)	le kg.	0,10	0,60	0,72	1.45
	Carottes	d°	0,11	1,00	0,80	1.25
	Oignons	d°	0,20	1,25	1,10	2.50
	Poireaux	botte de 30	0,75	3,00	3,00	1.25
	Choux frisé (grosseur moyenne)	la pièce	0,15	1,50	1,40	1.50
	Salades endives	d°	0,10	1,50	1,00	1.50
id. blé	le kg.					
Légumes secs	Haricots flageolets blancs (du pays)	d°	0,625	6,50	5,65	6.00
	Pois cassés (grosseur moyenne n° 1)	d°	0,625	4,50	4,00	3.80
	Riz (Saïgon)	d°	0,475	4,00	4,00	4.50
Epiceries	Café (Haïti, Santos)	d°	4,05	24,00	22,80	19.22
	Chicorée (gros grain) en paquet	d°	0,60	5,00	5,00	5.00
	Sucre blanc scié et rangé	d°	0,71	4,10	3,80	3.75
	Huile d'arachide (Ruffisque extra)	le litre	1,25	7,25	7,10	7.50
	Vinaigre d'alcool 7°	d°	0,36	1,90	1,90	1.95
	Sel de cuisine (sel fin)	le kg.	0,20	1,40	1,40	1.50
	Poivre (en grain) gris	d°	5,20	55,00	51,00	51.00
Boissons	Lait frais écrémé	le litre	0,20	1,40	1,40	1.20
	Lait frais complet	d°	0,25	1,80	1,80	1.80
	Bière du pays (à emporter)	d°	0,225	1,20	1,20	1.30
	Vin rouge 11°	d°	0,50	3,50	3,50	4.00
Desserts	Chocolat Delespaul-Havez (en paquet de 7 Divisions) (1)	le kg.	3,00	13,50	13,50	12.00
	Pain d'épices (Couque Royale) (1)	d°	1,325	7,00	7,00	7.50
	Confitures pur sucre et fruits	d°	1,575	7,50	7,60	13.50
	Marmelade fruits	d°	1,00	6,50	6,50	7.00
	Pommes doubles	d°	0,325	4,50	4,50	6.00
	Figues (Bougie)	d°	0,65	5,00	5,00	—

La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

(3) Qualité.

Dressé par M. (2)

(3)

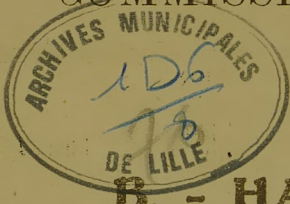
A

le 14 Mai 1931.

SIGNATURE

Levin Picot
Chef de bureau Mairie de Lille
Lille

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE



COMMUNE

de Lille

B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf.

Mai 1931

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1931	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Mai 1930	1 ^{er} Octobre 1930			
Homme :						
Costume fait sur mesure par un tailleur moyen en peigné pure laine ou équivalent	55,00	500,00	500,00		500	425
Pardessus sur mesure drap Elbœuf ou équivalent	55,00	500,00	500,00		500	425
Chandail laine croisée, 320 gr. taille moyenne	4,50	53,50	53,50		55,00	45,50
Chaussures Balmoral vachette box-calf noir, cousu mixte, surlissé, semelles croupon ..	12,50	108,00	110,00		112,00	105
Pantoufles, dessus drap noir, semelles collet, genre charentaise	2,50	26,00	26,50		21,00	25
Vêtements de travail métis bleu : veston et pantalon	6,50	48,50	48,00		55	43
Chaussettes laine croisée	1,25	11,50	11,70		13,95	10
Chemise tennis	1,95	20,00	19,25		14,25	16,35
Caleçons jersey coton écru	2,50	17,00	16,50		14,00	14
Flanelle, laine écrue sans manches	1,45	23,00	23,00		20,00	19,50
Chapeau cape noir	5,00	46,00	46,00		45,00	42,00
Casquette doublée polonaise	2,00	20,00	20,00		25,00	17,00
Femme :						
Costume tailleur lainage, 250 grammes ou équivalent	35,00	310,00	310,00		320	
Chaussures bottes, vachette box-calf noir cousu mixte, semelles croupon	12,00	104,00	106,00		105	



B. - HABILLEMENT. - Vêtement neuf (suite)

NATURE DES OBJETS	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL adoptés par la Commission			PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Octobre 1930	PRIX CONSTATÉS par l'enquêteur du 1 ^{er} au 5 Mai 1931	OBSERVATIONS
	1913-1914	1 ^{er} Mai 1930	1 ^{er} Octobre 1930			
Femme (Suite)						
Chemise cretonne blanche	1,45	16,65	16,25		15.00	
Camisole tricot coton écru	1,50	12,35	12,25		12.50	
Corset coutil écru	5,00	38,00	38,00		38.00	
Pantalon molleton coton	1,50	15,20	15,00		18.50	
Jupon molleton coton	1,50	15,20	15,00		19.95	
Blouse lainage	4,50	54,00	54,00		50.00	
Pantoufles drap noir et cuir, semelles collet, genre charentaise	2,00	21,50	22,00		20.00	
Bas laine	1,50	21,00	21,40		19.00	
Tablier vichy avec poches	1,50	12,35	12,25		12.00	
Chapeau ordinaire	5,00	59,00	59,00		60.00	
Manteau drap noir ou équivalent	25,00	230,00	230,00		139 à 44	
Peignoir pilou	3,80	39,00	39,00		30	
Enfants :						
Costume draperie, pure laine	15,00	160,00	160,00		128	
Chaussures bottes vachette box-calf noir, cou- su mixte, semelles croupon	11,00	77,50	78,00		70	
Pantoufles drap et cuir	1,75	17,50	18,00		17	
Chemise tennis	1,25	12,85	12,50		12.75	
Bas 18 pouces laine	1,15	15,50	15,80		12.75	
Combinaison tricot coton 18 pouces	1,75	12,85	12,50		8.75	
Casquette lycée	1,95	20,00	20,00		20.00	
Pélerine molleton laine et coton — capuchon — longueur 90 c/m.	5,00	75,00	75,00		70.00	
Cache-nez pyrénéen laine	1,25	21,00	20,50		15.00	

(1) Nom.

(2) Qualité.

NOTA. — Dans de nombreux cas, le prix 1913-14, constitue une indication insuffisante pour la détermination de la valeur actuelle des articles servant de base au calcul du coefficient.

Il paraît plus facile de rechercher la valeur au 1^{er} Mai 1931 pour les mêmes articles que ceux dont les prix ont été relevés au cours de l'enquête effectuée du 1^{er} au 5 Octobre 1930.

Ci-joint le relevé établi le 1^{er} Octobre 1930 qui devra être retourné à la Préfecture avec le présent état.

Dressé par M (1)

Leon Picot

(2) *Chef de bureau Maurice de Lile*

A

Lille

le

14

Mai 1931.

SIGNATURE :

[Signature]

COMMISSION RÉGIONALE DU COUT DE LA VIE

COMMUNE

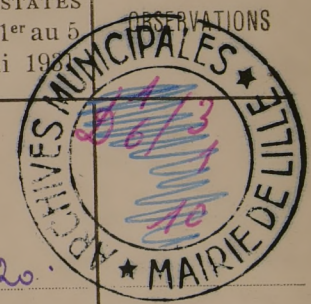


d Lille

C.- OBJETS DIVERS

Mai 1931

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1931	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1930	1 ^{er} Octobre 1930		
ECLAIRAGE-CHAUFFAGE						
Charbon Bruay, Tout-Venant 35 %	la tonne	35 00	210,00	210,00	220.	
Gaz	le m ³	0,15	0,76	0,76	0,71	
Pétrole ordinaire	le litre	0,30	2,20	2,20	2 10.	
Bois	le fagot	0,05	0,28	0,28	0 8	
Allumettes	la boîte	0,10	0,40	0,40	0 80	
ENTRETIEN GENERAL						
Cirage Lion noir, n° 3 (1).....	la boîte	0,20	1,45	1,45	1 45.	
Pâte à fourneaux Eclair, n° 2 (1).....	d°	0,20	0,52	0,52	0 40	
Brosse chiendent, 6 pouces	la pièce	0,35	2,75	2,75	3 00	
Balai crin végétal	d°	1,25	4,60	4,50	4 50.	
Wassingue lourde, 70×70	d°	0,50	3,60	3,60	3 60	
Savon de Marseille, 72 %	le kg.	1,00	5,40	5,40	4 70.	
Potasse	d°	0,10	0,62	0,60	0 65	
Amidon Rémi, en vrac 1).....	d°	0,90	5,15	5,15	5 00	
Bleu, boules ou équivalent	»	0,30	1,00	1,00	0 20	
Savon Sunlight (1)	la pièce	0,30	1,65	1,60	1 50.	
Laine à repriser,	la pelote de 5 gr.	0,10	0,60	0,60	2 75	
Fil cablé, 500 yards, tête de cheval, étiquette verte ou Louis d'Or (1)	la bobine	0,35	3,10	3,00	2 75.	
Aiguilles, épingles	»	0,10	0,72	0,72	0 75	
Coiffeur, cheveux	1 coupe	0,30	2,90	2,90	3 00	



(1) Voir au dos.

C.- OBJETS DIVERS (suite)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL			PRIX CONSTATÉS du 1 ^{er} au 5 Mai 1931	OBSERVATIONS
		1913-1914	1 ^{er} Mai 1930	1 ^{er} Octobre 1930		
ENTRETIEN GENERAL (Suite)						
Coiffeur, barbe	1 taille	0,10	1,00	1,00	1,50	
Entretien chaussure (1 ressemelage cousu pour homme)	»	4,50	27,00	27,00	25,00	
<i>Entretien maison :</i>						
Vaisselle : assiette creuse St-Amand	la pièce	0,15	1,25	1,25	1,25	
Verrerie : chope courante à côte. — Verre de lampe, 12 lignes	»	0,20	1,15	1,10	0,55	
Quincaillerie : casserole émaillée rouge, type Japy, série de 5 (1)	la série	4,50	33,00	31,00	45,00	
Draps de lit toile métis avec couture 2 x 3 ..	la paire	8,50	97,50	97,00	90,00	
Torchons et serviettes : torchons encadrés rouge. — Serviettes nid d'abeille (moyenne des prix)	les 6	3,00	26,00	25,75	30,00	
Rempaillage de chaises	la pièce	1,25	14,00	14,00	12,00	
DEPENSES DIVERSES						
Journaux	l'exemp.	0,95	0,25	0,25	0,25	
Cotisations syndicales	par mois	1,00	5,00	5,00	5,00	
Timbres	la pièce	0,10	0,50	0,50	0,50	
Papiers. — Plumes	»	1,00	6,00	6,00	5,00	
Tabac	le paquet	0,40	6,25	6,25	6,25	
Tranways	le billet	0,10	0,51	0,51	0,51 à 0,70	
Distractions (cinéma, etc...)	»	0,50	2,50	2,50	5,50	
Chemin de fer	»	0,50	2,00	2,00	2,35 pour 1/2	

(1) La marque n'est donnée qu'à titre d'indication. A défaut du produit signalé, prendre un produit similaire en portant en marge son titre et sa valeur en 1914. A défaut de ces renseignements, ne pas indiquer de prix.

(2) Nom.

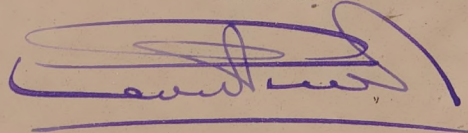
(3) Qualité.

Dressé par M. (2) Leon Picot

(3) Chief de bureau Maurice Schiller

A Lille, le 14 Mai 1931

SIGNATURE :



Handwritten scribble



Commission du Coût de la Vie

Novembre 1931

1^{re} DIVISION

Lille, le 28 Novembre 1931

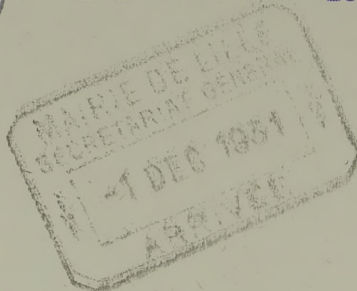
1^{er} BUREAU

OBJET :

Le Préfet du Nord,



à Monsieur le Maire de LILLE



J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans sa séance du 27 novembre 1931, la Commission Régionale d'études relatives au Coût de la vie du Nord a arrêté au 1er novembre 1931 :

- 1°) - à 91.582 l'indice du coût de la vie établi sur la base 100 en 1930 ;
- 2°) - à 6.493 le coefficient du Coût de la vie par rapport à 1914 - base 1.

Ingent

LE PREFET DU NORD :
POUR LE PRÉFET DU NORD :
Le Secrétaire Général Délégué,

Par le transmissé en c. a. joint

*Wasson et M. le Chef de la P. D. et
par la suite à donner.*

bourdon

H. D. et L. D.

le 2.11.31

*Au sujet de l'application au
personnel du coefficient 6,49*

*J 3
Personnel*

A propos de la réunion du Conseil municipal. — Les journaux ont rapporté assez diversement les paroles qu'ont prononcées hier certains conseillers à la suite de l'intervention de M Duprez, tendant à maintenir provisoirement le taux actuel des traitements servis au personnel municipal.

Le Syndicat central du personnel nous prie de faire connaître que contrairement à ce qui a été dit, le personnel n'a jamais été d'accord pour que le coefficient 6.49 soit appliqué à sa rémunération à partir du 1^{er} janvier.

Du reste, sa position a été déterminée au cours de son assemblée générale du 23 décembre, par un ordre du jour dont voici la substance :

« La personnel municipal de Lille, appelé à examiner la situation qui lui est créée par la baisse du coefficient officiel du coût de la vie dans le Nord :

» Après avoir entendu l'exposé de la question fait par ses militants duquel il ressort :

1° Que la Commission du coût de la vie a effectué un travail purement mathématique sans se préoccuper de la situation anormale du marché pendant la période de récolement des prix devant servir à l'établissement de l'indice :

« 2° Que ladite période de récolement, auparavant fixée du 1^{er} au 5 octobre a été reportée en novembre, ce qui a déterminé un décalage préjudiciable à la comparaison des éléments entrant dans le calcul dudit indice,

« 3° Que la Préfecture a agi vigoureusement pendant les quelques semaines qui ont précédé la réunion de la Commission en vue d'amener les groupements commerciaux à baisser leurs prix, action qui eut été louable, si elle avait persévéré, mais que les prix ont subi une nouvelle hausse à la suite :

A) du relachement de l'activité préfectorale,

B) des nouveaux privilèges accordés aux commerçants depuis, par le décret gouvernemental de contingentement du 10 novembre, fermant la frontière aux produits étrangers et plus spécialement pour notre région aux produits agricoles de Belgique et à la viande de Hollande.

« Constate que la baisse enregistrée est le résultat d'une politique officielle en vue d'essayer de justifier une diminution générale des salaires de la classe ouvrière, politique contre laquelle se dresse la confédération générale du Travail.

« Dans ces conditions, le personnel municipal estime que l'application pure et simple de l'indice 6.49 constituerait une véritable diminution de son pouvoir d'achat, ce qui est contraire au contrat passé avec l'administration municipale.

« En conséquence, il décide :

1° De réclamer l'abandon de la méthode automatique et son remplacement par une formule plus juste : la revalorisation totale en fonction d'un indice qui ne peut être inférieur à 6.50, cette revalorisation impliquant la stabilisation des traitements de base au taux actuel (traitement fixe et indemnité mobile).

« 2° De s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à la baisse de l'indemnité mobile si celle-ci intervient avant la revalorisation revendiquée. »

Le texte de cet ordre du jour fut envoyé à tous les conseillers municipaux avant la réunion du Conseil. Il ne pouvait, en conséquence, y avoir d'équivoque dans leur esprit. C'est ce que nous avons voulu préciser par cette mise au point.



4 JAN. 1932

73

au sujet de l'application au personnel du coefficient 6,49

La réduction des salaires du personnel des services municipaux

Nous recevons de la Fédération nationale des services publics (C.G.T.), syndicat central de Lille, qui groupe le personnel des services municipaux, une longue lettre pour protester contre l'abaissement des traitements que vient de faire subir à ses membres l'administration de M. Salengro et pour mettre au point cette question.

De cette lettre, il ressort que le Syndicat central de Lille, qui avait accepté le coefficient officiel, tant que ce coefficient était en hausse, le repousse actuellement alors qu'il est en baisse, pour les raisons suivantes, sur lesquelles nous aurons à revenir, s'il y a lieu :

1° Que la commission du coût de la vie a effectué un travail purement mathématique, sans se préoccuper de la situation anormale du marché pendant la période de récolement des prix devant servir à l'établissement de l'indice ;

2° Que la dite période de récolement, auparavant fixée du 1er au 5 octobre, a été reportée en novembre, ce qui a déterminé un décalage préjudiciable à la comparaison des éléments entrant dans le calcul du dit indice ;

3° Que la préfecture a agi vigoureusement pendant les quelques semaines qui ont précédé la réunion de la commission, en vue d'amener les groupements commerciaux à baisser leurs prix, action qui eût été louable si elle avait persévéré, mais que les prix ont subi une nouvelle hausse à la suite :

- A) Du relâchement de l'activité préfectorale ;
- B) Des nouveaux privilèges accordés aux commerçants depuis, par le décret gouvernemental de contingentement du 10 novembre, fermant la frontière aux produits étrangers et plus spécialement, pour notre région, aux produits agricoles de Belgique et à la viande de Hollande.

L'heure ne nous paraît pas convenable pour engager, sous n'importe quel prétexte une polémique sur les conditions dans lesquelles le coefficient du coût de la vie est établi à la préfecture du Nord. L'opinion soutenue par le Syndicat du personnel municipal et assimilés d'après laquelle ce coefficient aurait été forcé à la baisse par des procédés qui répugnent certainement à M. le préfet du Nord, n'est point partagée par tout le monde, et plusieurs estiment au contraire que ce coefficient a été établi avec une tendance à ménager les intérêts des salariés de toutes les catégories, tendance d'ailleurs purement bienfaisante et dépourvue de toute duplicité.

Quoiqu'il en soit, le personnel municipal proteste contre l'application de l'indice 6,49 qui est pourtant le plus élevé de toute la France, y compris Lyon et Paris, et en conséquence décide :

1° De réclamer l'abandon de la méthode automatique et son remplacement par une formule plus juste : la revalorisation totale en fonction d'un indice qui ne peut être inférieur à 6,50, cette revalorisation impliquant la stabilisation des traitements de base au taux actuel (traitement fixe et indemnité mobile) ;

2° De s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à la baisse de l'indemnité mobile si celle-ci intervient avant la revalorisation revendiquée.

Les signataires ajoutent que le texte de cet ordre du jour fut envoyé à tous les conseillers municipaux avant la réunion du conseil. Il ne pouvait, en conséquence, y avoir d'équivoque dans leur esprit. C'est ce qu'ils ont voulu préciser par une mise au point.

En ce qui nous concerne, nous sommes décidés à conserver une attitude à la fois bienveillante et impartiale et à ne pas faire dériver sur le terrain politique le différend actuellement existant entre M. Salengro, ses adjoints et la majorité du conseil d'une part et le personnel des services municipaux et assimilés.



OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

A^aH^d

*Commission régionale
du coût de la vie*

Direction :

BUREAU :

*Etablissement du coefficient
Mai 1932*



LILLE, LE

Le

à M

C, H2



Rédacteur : M

Expédié le

par

LE COEFFICIENT DU COUT DE LA VIE en baisse dans le Nord

Il a été fixé hier à 90,595
contre 91,58 en Novembre 1931
ce qui correspond à 6,42, alors
que le précédent était de 6,49

La Commission plénière du Coût de la Vie s'est réunie, mercredi à 15 h., à la Préfecture du Nord, dans le but de fixer le nouveau coefficient officiel du coût de la vie dans le Nord.

La réunion était présidée par M. Boujard, secrétaire général de la Préfecture du Nord.

Sans grande discussion, puisque la réunion, commencée à 15 h., se termina à 16 h. 20, la Commission plénière du Coût de la Vie, se basant sur les travaux des sous-commissions, a établi le nouveau coefficient de la façon suivante :

Le coefficient est fixé, à la date du 1^{er} mai 1932, à 90,595, par rapport au coefficient 100 en 1930.

On se souvient que le coefficient de novembre 1931 était de 91,58.

La Commission du Coût de la Vie constate donc une baisse du coût de la vie.

Par rapport à 1914, le nouveau coefficient est de 6,42, alors que le précédent était de 6,49.

Le communiqué officiel

Voici d'ailleurs le communiqué officiel qui a été remis à la Presse, à l'issue de la réunion :

« La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture du Nord, le mercredi 1^{er} juin 1932, à 15 h., sous la présidence de M. Louis Boujard, secrétaire général du Nord.

» Etaient présents : MM. Broutin, Duez, Dupas, Gadenne, Hauser, Hautson, Libert, Masson, Salomon, Mlle Vion, MM. Garnier, Danel, Dumont et Thou-vignon :

» M. Pruvost représentant M. Wattine, et M. Gambier, représentant M. Gervois.

» Excusés MM. Verbeurgt, représentant M. le Maire de Roubaix, Saint-Venant représentant M. le Maire de Lille, Wiart, Herbin, Olivier.

» La Commission adopte les propositions des sous-commissions présentées par MM. Dupas, pour l'alimentation ; Gambier, pour les objets divers ; Duez, pour les loyers ; Hauser, pour l'habillement.

» Elle arrête conformément aux indications du tableau ci-après à 90,595 le coefficient du coût de la vie au 1^{er} mai 1932, par rapport à 1930.

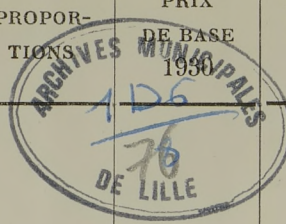
	Base	1 ^{er} mai 1932
Alimentation	60	54.689
Chauffage, éclairage..	5	4.603
Loyer	10	11.026
Habillement	15	10.802
Dépenses diverses ..	10	9.475
Totaux	100	90,595

» Le coefficient correspondant établi sur la base 1, en 1914, s'élève à 6,42 contre 6,49 au 1^{er} novembre 1931 ».



Commission Régionale d'Etudes relatives au Coût de la Vie
Etablissement d'un coefficient au 1^{er} Mai 1932 (Base 100 en 1930)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPOR- TIONS	PRIX DE BASE 1930	PRIX AU 1 ^{er} MAI 1932	PRODUITS
A. — ALIMENTATION					
Pain blanc	le kg.	9,00	2,15	2,20	9,209
Farine ménagère au kg. paqueté	id.	0,60	2,90	2,90	0,600
Pâtes alimentaires. — Produit de consom- mation courante, vendu en paquets de 250 grs, type Ferrand et Renaut +++	id.	1,00	6,35	6,40	1,007
Riz Piémont, 4 A. glacé en paquets de 500 grammes	id.	0,40	3,80	3,40	0,357
Pommes de terre Industrie, chair jaune ..	id.	2,50	0,675	0,86	3,185
Haricots flageolets blancs (du pays)	id.	1,50	5,375	2,10	0,586
Lentilles d'Espagne larges	id.	0,50	6,075	4,60	0,378
Pois cassés (grosueur moyenne N° 1)	id.	0,50	4,45	3,13	0,377
Viande — Bœuf — Entrecôte au filet	id.	6,00	24,50	22,93	5,615
id. Viande à bouillir (plat de côte)	id.	6,00	11,50	9,95	5,191
Porc — Côtelettes de lard	id.	2,00	22,00	17,42	1,583
id. lard du pays (pot au feu)	id.	1,50	17,75	13,62	1,450
Charcuterie. — Pâté de foie amyacé	id.	1,50	15,00	13,13	1,313
Volaille. — { Poulet du pays }	id.	0,17	22,50	21,60	0,163
{ Poule } — abattu	id.	0,17	16,00	15,22	0,161
Lapin (abattu)	id.	0,33	15,00	13,81	0,303
Poisson (Cabillaud et Raie à 50 %) Moyen- ne des prix	le kg.	0,33	10,50	9,30	0,292
Lait frais écrémé	le litre	0,50	1,35	1,16	0,429
Lait frais complet	id.	2,50	1,80	1,60	2,222
Fromage Hollande pâte de fabrique 30 % de graisse	le kg.	1,00	10,40	8,25	0,793
<i>A reporter.</i>		38,00			34,914



NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPOR- TIONS		PRIX DE BASE 1930		PRIX AU 1 ^{er} MAI 1932		PRODUITS
		MAI	NOV.	MAI	NOV.			
<i>Report</i> ...		38,00						34,914
Gruyère genre Ementhal	le kg.	1,00		20,75		18,00		0,867
Maroilles, 750 gr.	la pièce	0,50		11,25		9,20		0,408
OEufs frais	id.	2,00	1,50	0,60	1,25	0,45		1,500
OEufs conservés	id.	0,00	0,50	0,00	0,80	»		»
Saindoux français, article d'épicerie	le kg.	0,50		12,15		10,00		0,411
Beurre du Nord, fin	id.	2,25		24,00		19,65		1,842
id. ordinaire	id.	2,25		21,00		17,95		1,923
Huile d'arachide ruffisque, extra	le litre	0,50		6,75		4,75		0,351
Gras de bœuf fondu, extra	le kg.	0,25		7,25		4,50		0,155
Margarine — Produit de consommation courante, type Astra de table	id.	0,25		11,10		10,25		0,230
type Lilia	id.							
type Corso	id.							
Sucre blanc, scié et rangé	id.	1,50		3,85		3,75		1,461
Café (Haïti — Santos) mélange à 50 % ..	id.	1,80		19,00		19,45		1,842
Café (Rio)	id.							
Chicorée (gros grains en paquet)	id.	0,20		5,00		4,75		0,190
Chocolat Delespaul-Havez, en paquet de 7 divisions	id.	0,50		13,50		10,85		0,401
Chocolat. — Produit de consommation courante, type Corso	id.	0,50		10,00		8,85		0,442
Sel de cuisine (sel fin)	id.	0,30		1,40		1,30		0,278
Vinaigre d'alcool 7°	le litre	0,20		1,90		1,80		0,189
Bière du pays (à emporter) 4°	id.	6,50		1,20		1,20		6,500
Vin rouge 11°	id.	1,00		3,50		2,75		0,785
<i>A reporter</i>		60,00						54,689

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPOR- TIONS	PRIX DE BASE 1930	PRIX AU 1 ^{er} MAI 1932	PRODUITS
<i>Report</i> ...		60,00			54,689
B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE					
Charbon Bruay, tout venant 35 %	la tonne	3,90	209,25	190,00	3,541
Gaz	le M ³	0,73	0,76	0,77	0,739
Pétrole ordinaire	le litre	0,22	2,20	1,90	0,190
Bois	le fagot	0,15	0,28	0,25	0,133
C. — LOYER					
Loyer, assurances, charges résultant de la location comprises	»	10,00	1.000,00	1.102,60	11,026
D. — HABILLEMENT					
Vêtements. — Homme					
Complet de ville, lainage (confection)	la pièce	2,30	300,00	175,00	1,344
Vêtement de travail, métis bleu, (veston et pantalon)	id.	0,50	48,25	38,50	0,398
Femme					
Robe lainage (confection)	id.	1,30	200,00	149,00	0,968
Manteau lainage (confection)	id.	0,60	250,00	180,00	0,432
Peignoir (confection)	id.	0,60	45,00	31,00	0,413
Enfants					
Costume garçonnet, laine (Confection)	id.	1,00	125,00	79,00	0,632
Robe fillette, laine et coton (Confection)	id.	0,80	95,00	73,00	0,614
Tabliers noirs, coton	id.	0,60	16,00	12,00	0,450
Chaussures.					
Homme. — Box calf, semelle cuir	la paire	0,81	109,00	85,00	0,631
Femme. — Box calf, 1/2 bottier talon cuir	id.	0,79	105,00	78,00	0,586
Enfants. — Box calf — lacets, semelle cuir	id.	0,80	77,75	61,00	0,627
<i>A reporter</i>		85,40			77,410

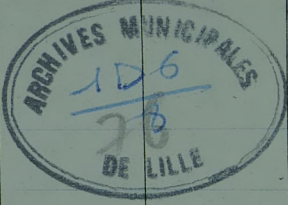
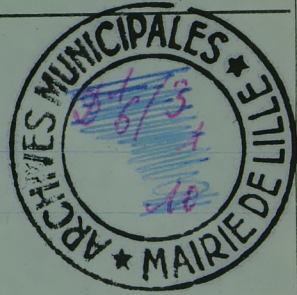
NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPORTIONS	PRIX DE BASE 1930	PRIX AU 1 ^{er} MAI 1932	PRODUITS
<i>Report ...</i>		85,40			77,440
Ressemelages cloués. — Homme	l'unité	0,28	23,50	21,00	0,250
id. Femme	id.	0,25	48,25	47,00	0,232
id. Enfants	id.	0,27	44,75	44,00	0,256
Chemise blanche, coton, pour homme ...	la pièce	1,00	26,00	48,50	0,744
Chemise coton, pour femme	id.	0,90	13,00	10,50	0,726
Chaussettes, coton, homme	la paire	1,00	6,00	4,50	0,750
Mouchoirs, fil	la dz.	0,30	36,00	23,50	0,495
Serviettes toilette, nid d'abeille	les 6	0,20	25,875	16,00	0,423
Draps de lit, toile métis, 2 m. sur 3 m. ...	la paire	0,70	97,25	65,00	0,467
E. — DEPENSES DIVERSES					
Savon blanc de Marseille, 72 %	le kg.	2,00	5,36	4,40	1,529
Potasse	id.	0,25	0,61	0,50	0,204
Amidon de riz en vrac	id.	0,25	5,20	5,00	0,240
Savon. — Sunlight	le pain	0,30	1,625	1,25	0,230
Coiffeur, cheveux	la coupe	0,70	2,90	3,25	0,784
Coiffeur, barbe	la taille	0,50	1,00	1,00	0,500
Bain (Baignoire dans les établissements municipaux)	»	0,30	2,00	2,00	0,300
Tabac, caporal ordinaire	100 gr.	1,20	6,25	6,25	1,200
Journal quotidien	le N°	1,00	0,25	0,25	1,000
Cinéma	»	1,20	2,50	2,50	1,200
Visites médicales à domicile	la visite	1,50	15,00	15,00	1,500
Frais de transport : tramway	»	0,60	0,51	0,50	0,588
chemin de fer	»	0,20	2,00	2,00	0,200
TOTAUX.....		100,00			90,595

Commission Régionale d'études relatives au Coût de la vie

COMMUNE

d

Relevé des prix de vente au détail pratiqués au cours de la première quinzaine
de Mai 1932

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE NOV. 1931	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1932	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
1	2	3	4	5	6	7
A. — ALIMENTATION						
Pain blanc	le kg.	2,15				
Farine ménagère au kg. paqueté	id.	2,90				
Pâtes alimentaires. — Produit de consommation courante, vendu en paquets de 250 grs, type Ferrand et Renaut +++	id.	6,35				
Riz Piémont, 4 A, glacé en paquets de 500 grammes	id.	3,80				
Pommes de terre Industrie, chair jaune ..	id.	0,675				
Haricots flageolets blancs (du pays)	id.	5,375				
Lentilles d'Espagne larges	id.	6,075				
Pois cassés (grosseur moyenne N° 1)	id.	4,15				
Viande — Bœuf — Entrecôte au filet	id.	24,50				
id. Viande à bouillir (plat de côte)	id.	11,50				
Porc — Côtelettes de lard	id.	22,00				
id. lard du pays (pot au feu)	id.	17,75				
Charcuterie. — Pâté de foie amyacé	id.	15,00				
Volaille. — { Poulet du pays }	id.	22,50				
{ Poule } — abattu	id.	16,00				
Lapin (abattu)	id.	15,00				
Poisson (Cabillaud et Raie à 50 %) Moyenne des prix	le kg.	10,50				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

Commune d

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION 1	UNITÉ 2	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930 3	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1931 4	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 Mai 1932 5	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ 6	OBSERVATIONS (1) 7
Lait frais écrémé	le litre	1,35				
Lait frais complet	id.	1,80				
Fromage Hollande pâte de fabrique 30 % de grasse	le kg.	10,40				
Gruyère genre Ementhal	id.	20,75				
Maroilles, 750 gr.	la pièce	11,25				
Œufs frais	id.	Mai 0,60				
		Nov. 1,25				
Œufs conservés	id.	Nov. 0,80				
Saindoux français, article d'épicerie	le kg.	12,15				
Beurre du Nord, fin	id.	24,00				
id. ordinaire	id.	24,00				
Huile d'arachide ruffisque, extra	le litre	6,75				
Gras de bœuf fondu, extra	le kg.	7,25				
Margarine — Produit de consommation courante, type Astra de table	id.					
		type Lilia	id.	11,40		
		type Corso	id.			
Sucre blanc, scié et rangé	id.	3,85				
Café (Haïti — Santos) mélange à 50 % ..	id.	19,00				
Café (Rio)	id.	»				
Chicorée (gros grains en paquet)	id.	5,00				
Chocolat Delespaul-Havez, en paquet de 7 divisions	id.	13,50				
Chocolat. — Produit de consommation courante, type Corso	id.	10,00				
Sel de cuisine (sel fin)	id.	1,40				
Vinaigre d'alcool 7°	id.	1,90				
Bière du pays 4° (à emporter)	le litre	1,20				
Vin rouge 11°	id.	3,50				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION 1	UNITÉ 2	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930 3	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1931 4	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1932 5	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ 6	OBSERVATIONS (1) 7
B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE						
Charbon Bruay, tout venant 35 %	la tonne	209,25				
Gaz	le M ³	0,76				
Pétrole ordinaire	le litre	2,20				
Bois	le fagot	0,28				
C. — LOYER						
Loyer-Assurances, charges résultant de la location comprises	»	»	les prix des loyers sont soumis à une enquête spéciale.			
D. — HABILLEMENT						
Vêtements. — Homme						
Complet de ville, lainage (confection) .	la pièce	300,00				
Vêtement de travail, métis bleu, (veston et pantalon)	id.	48,25				
Femme						
Robe lainage (confection)	id.	200,00				
Manteau lainage (confection)	id.	250,00				
Peignoir (confection)	id.	45,00				
Enfants						
Costume garçonnet, laine (Confection) ...	id.	125,00				
Robe fillette, laine et coton (Confection) .	id.	95,00				
Tabliers noirs, coton	id.	16,00				
Chaussures.						
Homme. — Box calf, semelle cuir	la paire	109,00				
Femme. — Box calf, 1/2 bottier talon cuir	id.	105,00				
Enfants. — Box calf — lacets, semelle cuir	id.	77,75				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSUMMATION	UNITÉ	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov 1931	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1932	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
1	2	3	4	5	6	7
Ressemelages cloués. — Homme	l'unité	23,50				
id. Femme	id.	18,25				
id. Enfants	id.	14,75				
Chemise blanche, coton, pour homme ...	la pièce	26,00				
Chemise coton, pour femme	id.	13,00				
Chaussettes, coton, homme	la paire	6,00				
Mouchoirs, fil	la dz.	36,00				
Serviettes toilette, nid d'abeille	les 6	25,875				
Draps de lit, toile métis, 2 m. sur 3 m. ...	la paire	97,25				
<u>E. — DEPENSES DIVERSES</u>						
Savon blanc de Marseille, 72 %	le kg.	5,36				
Potasse	id.	0,61				
Amidon de riz en vrac	id.	5,20				
Savon. — Sunlight	id.	1,625				
Coiffeur, cheveux	la coupe	2,90				
Coiffeur, barbe	la taille	1,00				
Bain (Baignoire dans les établissements municipaux)	»	2,00				
Tabac, caporal ordinaire	100 gr.	6,25				
Journal quotidien	le N°	0,25				
Cinéma	»	2,50				
Visites médicales à domicile	la visite	15,00				
Frais de transport : tramway	»	0,51				
chemin de fer	»	0,20				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

(2) Nom

(3) Qualité.

Dressé par M. (2)

(3)

A, le Mai 1932

SIGNATURE :

A a H

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

Commission Régionale du
Côté de la Vii

Direction :

BUREAU :

Établissement du coefficient

LILLE, LE



Le

Novembre 1932

à M

6, 18

Rédacteur : M

Expédié le

par



*Coefficient de
Novembre 1932*

Caud

*Commission du
Coût de la Vie*

LE COEFFICIENT DU COUT DE LA VIE EN BAISSÉ DANS LE NORD

Il a été fixé à 87,244
contre 90,595 en Mai dernier

Mercredi, à 15 heures, comme nous l'avons annoncé, la Commission plénière du Coût de la Vie s'est réunie à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. VERLOMME, secrétaire général du Nord, dans le but de fixer le nouveau coefficient du coût de la vie dans le Nord.

A 16 h. 35, la réunion se terminait. Se basant sur les travaux des sous-commissions, la Commission plénière a établi le nouveau coefficient de la façon suivante :

Le dit coefficient est fixé à 87,244, par rapport au coefficient 100 en 1930.

On se souvient que le coefficient de mai 1932 était de 90,595.

Une nouvelle baisse du Coût de la Vie est donc enregistrée par la Commission plénière du Coût de la Vie.

Le communiqué officiel

A l'issue de la réunion, le communiqué officiel suivant a été d'ailleurs remis à la Presse :

« La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture du Nord le vendredi 25 novembre 1932, à 15 heures sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord.

Etaient présents : MM. Broutin, Danel, Duez, Dumont, Dupas, Gadenne, Garnier, Gervois, Hauser, Hantson, Herbin, Libert, Paris, représentant M. le Maire de Tourcoing, Salomon, Mlle Vion, M. Watine.

Excusé : M. le Maire de Roubaix.

« La Commission adopte les propositions des Sous-Commissions présentées par MM. Dupas, pour l'alimentation ; Gervois, pour les objets divers ; Duez, pour les loyers ; Hauser, pour l'habillement.

« Elle arrête, conformément aux indications du tableau ci-après, à 87,244, le coefficient du coût de la vie au 1er novembre 1932 par rapport à 1930.

	base	1er nov. 1932
Alimentation.....	60	51.451
Chauffage, éclairage..	5	4.487
Loyers.....	10	11.349
Habillement.....	15	10.577
Dépenses diverses.....	10	9.380



a^a/H

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

Commission Régionale
du Coût de la Vie

Direction :

BUREAU :

Etablissement du coefficient
Mai 1933



LILLE, LE

Le

à M

5,98



Rédacteur : M

Expédié le

par



**LE COEFFICIENT
DU COUT DE LA VIE
FIXÉ A 5,989
DANS LE NORD**

La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture du Nord, vendredi, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord.

La Commission a adopté les propositions des sous-commissions présentées par MM. Dupas, pour l'Alimentation ; Gervois, pour les objets divers ; Duez, pour les loyers Hauser, pour l'habillement.

Elle a arrêté, conformément aux indications ci-après à 84.472, le coefficient du coût de la vie au 1^{er} mai 1933 par rapport à 1930.

	Base 1930	1 ^{er} mai 1933
Alimentation	60	49.140
Chauffage, Eclairage	5	4.418
Loyers	10	11.455
Habillement	15	10.173
Dépenses diverses	10	9.286
Totaux	100	84.472


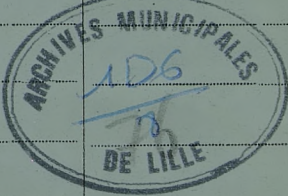
Le coefficient correspondant établi sur la base 1 en 1914, s'élève à 5,989 contre 6,185 au 1^{er} novembre 1932.

Commission Régionale d'Etudes relatives au Coût de la Vie

COMMUNE

d

Relevé des prix de vente au détail pratiqués au cours de la première quinzaine de Mai 1933

DENRÉES OU OBJETS DE CONSUMMATION	UNITÉ	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1932	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1933	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
1	2	3	4	5	6	7
A. — ALIMENTATION						
Pain blanc	le kg.	2,15				
Farine ménagère au kg. paqueté	id.	2,90				
Pâtes alimentaires. — Produit de consommation courante, vendu en paquets de 250 grs, type Ferrand et Renaut +++	id.	6,35				
Riz Piémont, 4 A, glacé en paquets de 500 grammes	id.	3,80				
Pommes de terre Industrie, chair jaune ..	id.	0,675				
Haricots flageolets blancs (du pays)	id.	5,375				
Lentilles d'Espagne larges	id.	6,075				
Pois cassés (grosœur moyenne N° 1)	id.	4,15				
Viande — Bœuf — Entrecôte au filet	id.	24,50				
id. Viande à bouillir (plat de côte)	id.	11,50				
Porc — Côtelettes de lard	id.	22,00				
id. lard du pays (pot au feu)	id.	17,75				
Charcuterie. — Pâté de foie amyacé	id.	15,00				
Volaille. — { Poulet du pays }	id.	22,50				
{ Poule	id.	16,00				
Lapin (abattu)	id.	15,00				
Poisson (Cabillaud et Raie à 50 %) Moyenne des prix	le kg.	10,50				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1932	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1933	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
1	2	3	4	5	6	7
Lait frais écrémé	le litre	1,35				
Lait frais complet	id.	1,80				
Fromage Hollande pâte de fabrique 30 % de graisse	le kg.	10,40				
Gruyère genre Ementhal	id.	20,75				
Maroilles, 750 gr.	la pièce	11,25				
OEufs frais	id.		MAI 0,60			
			NOV. 1,25			
OEufs conservés	id.		NOV. 0,80			
Saindoux français, article d'épicerie	le kg.	12,15				
Beurre du Nord, fin	id.	24,00				
id. ordinaire	id.	21,00				
Huile d'arachide ruffisque, extra	le litre	6,75				
Gras de bœuf fondu, extra	le kg.	7,25				
Margarine — Produit de consommation courante, type Astra de table	id.					
type Lilia	id.	11,10				
type Corso	id.					
Sucre blanc, scié et rangé	id.	3,85				
Café (Haïti — Santos) mélange à 50 % ..	id.	19,00				
Café (Rio)	id.	»				
Chicorée (gros grains en paquet)	id.	5,00				
Chocolat Delepaul-Havez, en paquet de 7 divisions	id.	13,50				
Chocolat. — Produit de consommation courante, type Corso	id.	10,00				
Sel de cuisine (sel fin)	id.	1,40				
Vinaigre d'alcool 7°	le litre	1,90				
Bière du pays (à emporter) 4°	id.	1,20				
Vin rouge 11°	id.	3,50				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1932	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1933	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
1	2	3	4	5	6	7
B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE						
Charbon Bruay, tout venant 35 %	la tonne	209,25				
Gaz	le M ³	0,76				
Pétrole ordinaire	le litre	2,20				
Bois	le fagot	0,28				
C. — LOYER						
Loyer, assurances, charges résultant de la location comprises	»	»	les prix des loyers sont soumis à une enquête spéciale.			
D. — DEPENSES DIVERSES						
Savon blanc de Marseille, 72 %	le kg.	5,36				
Potasse	id.	0,61				
Amidon de riz en vrac	id.	5,20				
Savon. — Sunlight	le pain	1,625				
Coiffeur, cheveux	la coupe	2,90				
Coiffeur, barbé	la taille	1,00				
Bain (Baignoire dans les établissements municipaux)	»	2,00				
Tabac, caporal ordinaire	100 gr.	6,25				
Journal quotidien	le N°	0,25				
Cinéma	»	2,50				
Visites médicales à domicile	la visite	15,00				
Frais de transport : tramway	le km.	0,51				
chemin de fer	»	0,20				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.
 (2) Nom
 (3) Qualité.

Dressé par M. (2) _____
 (3) _____
 A _____, le _____ Mai 1933.
 SIGNATURE :

OBJETS DE CONSOMMATION <small>1</small>	UNITÉ <small>2</small>	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930 <small>3</small>	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1932 <small>4</small>	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1933 <small>5</small>	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ <small>6</small>	OBSERVATIONS (1) <small>7</small>
<u>HABILLEMENT</u>						
Vêtements. — Homme						
Complet de ville, lainage (confection) .	la pièce	300,00				
Vêtement de travail, métis bleu, (veston et pantalon)	id.	48,25				
Femme						
Robe lainage (confection)	id.	200,00				
Manteau lainage (confection)	id.	250,00				
Peignoir (confection)	id.	45,00				
Enfants						
Costume garçonnet, laine (Confection) ...	id.	125,00				
Robe fillette, laine et coton (Confection) .	id.	95,00				
Tabliers noirs, coton	id.	16,00				
Chaussures.						
Homme. — Box calf, semelle cuir	la paire	109,00				
Femme. — Box calf, 1/2 bottier talon cuir	id.	105,00				
Enfants. — Box calf — lacets, semelle cuir	id.	77,75				
Ressemelages cloués. — Homme	l'unité	23,50				
id. Femme	id.	18,25				
id. Enfants	id.	14,75				
Chemise blanche, coton, pour homme ...	la pièce	26,00				
Chemise coton, pour femme	id.	13,00				
Chaussettes, coton, homme	la paire	6,00				
Mouchoirs, fil	la dz.	36,00				
Serviettes toilette, nid d'abeille	les 6	25,875				
Draps de lit, toile métis, 2 m. sur 3 m. ...	la paire	97,25				

1 L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

OBJET DE L'AFFAIRE

Commission Régionale
du Coût de la vie

Coefficient
Novembre 1933

6,096

Rédacteur : M

Expédié le

par

MAIRIE DE LILLE

Direction :

BUREAU :



LILLE, LE

Le

à M



*a a / d.
-H-*

*Commission régionale
du coût de la vie*

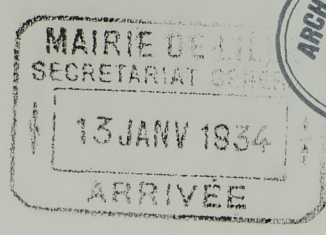
PREFECTURE DU NORD

REPUBLIQUE FRANCAISE

1ère Division

1er Bureau

Lille, le 12 JAN. 1934



LE PREFET DU NORD

à Monsieur SALENGRO, Maire de LILLE

Membre de la Commission d'Etudes relatives au
Coût de la Vie

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire du
procès-verbal de la réunion du 30 Novembre 1933, au
cours de laquelle la Commission d'Etudes relatives
au coût de la vie a fixé le coefficient applicable
au 1er novembre 1933.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération la plus distinguée.

POUR LE PREFET DU NORD :
Le Secrétaire Général délégué,

Roger VERLOMME.

COMMISSION REGIONALE D'ETUDES RELATIVES AU COUT DE LA VIE

(créée en vertu du décret du 19 février 1920)



Etablissement d'un coefficient à la date du le

novembre 1933



Procès-verbal de la réunion du 30 Novembre 1933

La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture du Nord, le Jeudi 30 Novembre 1933, à 16 heures, sous la présidence de M. Verlomme, Secrétaire Général du Nord.

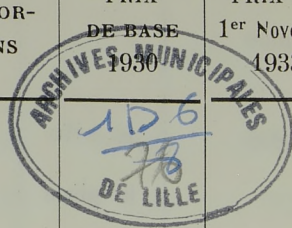
Etaient présents, : MM. Broutin, Danel, Desmettre, représentant M. le Maire de Tourcoing, Duez, Dumont, Dupas, Garnier, Gervois, Hauser, Hautson, Libert, Salomon, Melle Vion, M. Watine.

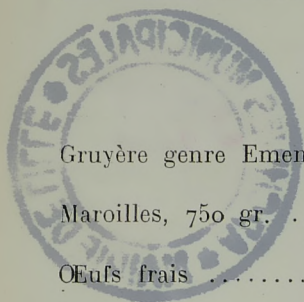
Excusés : MM. les Maires de Lille et de Roubaix, M. Herbin.

.

Commission Régionale d'Etudes relatives au Coût de la Vie
Etablissement d'un coefficient au 1^{er} Novembre 1933 (Base 100 en 1930)

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPOR- TIONS	PRIX DE BASE 1930	PRIX AU 1 ^{er} Novembre 1933	PRODUITS
A. — ALIMENTATION					
Pain blanc	le kg.	9,00	2,15	1,85	7,744
Farine ménagère au kg. paqueté	id.	0,60	2,90	2,55	0,527
Pâtes alimentaires. — Produit de consom- mation courante, vendu en paquets de 250 grs, type Ferrand et Renaut +++	id.	1,00	6,35	6,08	0,957
Riz Piémont, 4 A, glacé en paquets de 500 grammes	id.	0,40	3,80	3,10	0,326
Pommes de terre Industrie, chair jaune ..	id.	2,50	0,675	0,40	1,481
Haricots flageolets blancs (du pays)	id.	1,50	5,375	2,55	0,711
Lentilles d'Espagne larges	id.	0,50	6,075	4,40	0,362
Pois cassés (grosseur moyenne N° 1)	id.	0,50	4,15	3,06	0,368
Viande — Bœuf — Entrecôte au filet	id.	6,00	24,50	20,35	4,983
id. Viande à bouillir (plat de côte)	id.	6,00	11,50	8,45	4,408
Porc — Côtelettes de lard	id.	2,00	22,00	17,75	1,613
id. lard du pays (pot au feu)	id.	1,50	17,75	13,90	1,174
Charcuterie. — Pâté de foie amylicé	id.	1,50	15,00	12,90	1,290
Volaille. — { Poulet du pays }	id.	0,17	22,50	16,00	0,120
Lapin (abattu)	id.	0,33	15,00	12,45	0,273
Poisson (Cabillaud et Raie à 50 %) Moyen- ne des prix	id.	0,33	10,50	9,00	0,282
Lait frais écrémé	le litre	0,50	1,35	1,14	0,422
Lait frais complet	id.	2,50	1,80	1,56	2,166
Fromage Hollande pâte de fabrique 30 % de graisse	le kg.	1,00	10,40	12,20	1,173
<i>A reporter</i>			38,00		30,530





NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPOR- TIONS	PRIX DE BASE 1930	PRIX AU 1 ^{er} Novembre 1933	PRODUITS
<i>Report ...</i>		38,00			30,530
Gruyère genre Ementhal	le kilo	1,00	20,75	17,90	0,862
Maroilles, 750 gr.	la pièce	0,50	11,25	9,00	0,400
OEufs frais	id.	1,50	1,25	0,975	1,170
OEufs conservés	id.	0,50	0,80	0,60	0,375
Saïndoux français, article d'épicerie	le kg.	0,50	12,15	10,20	0,419
Beurre du Nord, fin	id.	2,25	24,00	21,65	2,029
id. ordinaire	id.	2,25	21,00	19,40	2,078
Huile d'arachide ruffisque, extra	le litre	0,50	6,75	4,07	0,301
Gras de bœuf fondu, extra	le kg.	0,25	7,25	4,20	0,144
Margarine — Produit de consommation courante, type Astra de table	id.	0,25	11,10	10,00	0,225
type Lilia	id.				
type Corso	id.				
Sucre blanc, scié et rangé	id.	1,50	3,85	3,75	1,461
Café (Haïti — Santos) mélange à 50 % ..	id.	1,80	19,00	20,00	1,894
Café (Rio)	id.				
Chicorée (gros grains en paquet)	id.	0,20	5,00	4,75	0,190
Chocolat Delespaul-Havez, en paquet de 7 divisions	id.	0,50	13,50	10,60	0,392
Chocolat. — Produit de consommation courante, type Corso	id.	0,50	10,00	8,40	0,420
Sel de cuisine (sel fin)	id.	0,30	1,40	1,30	0,278
Vinaigre d'alcool 7°	le litre	0,20	1,90	1,80	0,189
Bière du pays (à emporter) 4°	id.	6,50	1,20	1,195	6,472
Vin rouge 11°	id.	1,00	3,50	2,92	0,834
<i>A reporter</i>		60,00			50,663

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPOR- TIONS	PRIX DE BASE 1930	PRIX AU 1 ^{er} Novembre 1933	PRODUITS
<i>Report ...</i>		60,00			50,663
B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE					
Charbon Bruay, tout venant 35 %	la tonne	3,90	209,25	180,75	3,368
Gaz	le M ³	0,73	0,76	0,74	0,710
trole ordinaire	le litre	0,22	2,20	1,98	0,198
Bois	le fagot	0,15	0,28	0,25	0,133
C. — LOYER					
Loyer, assurances, charges résultant de la location comprises	»	10,00	1.000,00	1.157,40	11,574
D. — HABILLEMENT					
Vêtements. — Homme					
Complet de ville, lainage (confection) .	la pièce	2,30	300,00	160,00	1,226
Vêtement de travail, métis bleu, (veston et pantalon)	id.	0,50	48,25	37,00	0,383
Femme					
Robe lainage (confection)	id.	1,30	200,00	140,00	0,910
Manteau lainage (confection)	id.	0,60	250,00	170,00	0,408
Peignoir (confection)	id.	0,60	45,00	30,60	0,408
Enfants					
Costume garçonnet, laine (Confection) ...	id.	1,00	125,00	73,00	0,584
Robe fillette, laine et coton (Confection) .	id.	0,80	95,00	70,00	0,589
Tabliers noirs, coton	id.	0,60	16,00	11,75	0,440
Chaussures.					
Homme. — Box calf, semelle cuir	la paire	0,81	109,00	69,00	0,512
Femme. — Box calf, 1/2 bottier talon cuir	id.	0,79	105,00	64,00	0,481
Enfants. — Box calf — lacets, semelle cuir	id.	0,80	77,75	51,00	0,524
<i>A reporter.</i>		85,10			73,111

NATURE DES OBJETS	UNITÉ	PROPOR- TIONS	PRIX DE BASE 1930	PRIX AU 1 ^{er} Novembre 1933	PRODUITS
<i>Report ...</i>		85,10			73,111
Ressemelages cloués. — Homme	l'unité	0,28	23,50	21,00	0,250
id. Femme	id.	0,25	18,25	17,00	0,232
id. Enfants	id.	0,27	14,75	14,00	0,256
Chemise blanche, coton, pour homme ...	la pièce	1,00	26,00	17,75	0,682
Chemise coton, pour femme	id.	0,90	13,00	10,00	0,692
Chaussettes, coton, homme	la paire	1,00	6,00	4,40	0,733
Mouchoirs, fil	la dz.	0,30	36,00	23,50	0,195
Serviettes toilette, nid d'abeille	les 6	0,20	25,875	15,75	0,121
Draps de lit, toile métis, 2 m. sur 3 m. ...	la paire	0,70	97,25	63,00	0,453
E. — DEPENSES DIVERSES					
Savon blanc de Marseille, 72 %	le kg.	2,00	5,36	3,63	1,354
Potasse	id.	0,25	0,61	0,50	0,204
Amidon de riz en vrac	id.	0,25	5,20	4,95	0,237
Savon. — Sunlight	le pain	0,30	1,625	1,03	0,190
Coiffeur, cheveux	la coupe	0,70	2,90	3,25	0,784
Coiffeur, barbe	la taille	0,50	1,00	1,00	0,500
Bain (Baignoire dans les établissements municipaux)	»	0,30	2,00	2,00	0,300
Tabac, caporal ordinaire	100 gr.	1,20	6,25	6,25	1,200
Journal quotidien	le N°	1,00	0,25	0,25	1,000
Cinéma	»	1,20	2,50	2,50	1,200
Visites médicales à domicile	la visite	1,50	15,00	15,00	1,500
Frais de transport : tramway	le km.	0,60	0,51	0,50	0,588
chemin de fer	id.	0,20	0,20	0,20	0,200
TOTAUX.....		100,00			85,982



Procès-verbal de la dernière réunion.

Le procès-verbal de la réunion du 26 Mai 1933 est adopté sans observations.

o

o o

Compte rendu des travaux des Sous-Commissions.

Les conclusions présentées par M. Dupas, au nom de la Sous-Commission de l'Alimentation, par M. Gervois, au nom de la Sous-Commission des objets divers, par M. Duez, en ce qui concerne les loyers et par M. Hauser pour la Sous-Commission de l'habillement sont adoptées.

Les prix de vente au détail pratiqués du 1er au 15 Novembre 1933 arrêtés par les Sous-Commissions et adoptés par la Commission pour le calcul du coefficient au 1er novembre 1933 sont repris au tableau ci-joint.

Les variations constatées dans les prix des denrées et objets divers s'établissent comme suit :

.....



	Base 1930	Coefficient au 1er nov. 1932	Coefficient au 1er mai 1933	Coefficient au 1er nov. 1933
ALIMENTATION.....	60	51.451	49.140	50.663
CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE	5	4.487	4.418	4.409
LOYERS.....	10	11.349	11.455	11.574
HABILLEMENT.....	15	10.577	10.173	10.079
DEPENSES DIVERSES.....	10	9.380	9.286	9.257
	100	87.244	84.472	85.982

La Commission arrête à 85.982 le coefficient moyen départemental du coût de la vie au 1er novembre 1933 par rapport à la base 100 en 1930.

Par rapport à 1930, la baisse est de 14,018 %

o
o o

Coefficient sur la base 1914.

Se référant au procédé de calcul pratique défini en une de ses réunions précédentes, la Commission

.....

indique que l'indice moyen du coût de la vie dans le Nord au 1er novembre 1933, par rapport à Juillet 1914 (base 1) ressortirait comme suit :

$$\frac{7.09 \times 85.982}{100} = 6.096.$$

o

o o

La Commission procède ensuite à un échange de vues sur la méthode de travail qu'il serait préférable d'adopter à l'avenir en vue de la fixation des prix servant de base au calcul du coefficient.

M. Dupas formule la proposition suivante :

" Pour supprimer les discussions, les pertes de
" temps, les erreurs, les feuilles d'enquête préala-
" blement numérotées seront réunies par dix dans des
" chemises.

" Les services de la Préfecture noteront sur les
" chemises, et pour chaque article le résultat obtenu
" en divisant la balance des hausses et des baisses
" par le nombre de feuilles indiquant les deux prix
" comparés.

" Les sous-commissions préparatoires apprécie-

.

"ront ces résultats, discrimineront les chiffres
"d'enquêtes et arrêteront les moyennes à proposer
"aux sous-commissions.

"Au cours de la réunion plénière, la Commission
"fixera d'une façon définitive les prix moyens
"utilisés pour l'établissement du coefficient. "

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Salomon fait observer qu'il y aurait intérêt
à grouper les enquêtes par circonscriptions en vue
de permettre à la Commission d'apprécier l'importance
relative des chiffres obtenus.

Cette seconde proposition reçoit également
l'agrément de l'Assemblée.

D'autre part, il est décidé que les moyennes
obtenues suivant la méthode de calcul exposée ci-
dessus seront portées sur chaque chemise dans la
forme indiquée ci-après :

Indication de l'article	N° des feuilles	Hausse ou baisse consta- tée affectée du signe + ou - suivant le cas	Hausse moyenne	Baisse moyenne

.....

Enfin MM. Hauser et Watine font observer qu'il serait nécessaire à l'avenir de prévoir une journée entière pour les réunions des Comités d'études, chargés de préparer le travail des Sous-Commissions de l'habillement et de l'Alimentation.

Il en est ainsi décidé.

M. le Président remercie de leur concours les membres de la Commission et en particulier M. Danel qui a bien voulu mettre un de ses employés et une machine à calculer à la disposition de la Commission pour le contrôle des calculs.

Le prochain coefficient sera établi en mai 1934 d'après le résultat des enquêtes auxquelles il sera procédé du 1er au 15 mai 1934.

La séance est levée à 17 heures 30.

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

a/d

*Commission Régionale
du Coût de la vie*

Direction : _____

BUREAU : _____

Coefficient

Mai 1934



LILLE, LE _____

Le _____

à M _____

6, 066



Rédacteur : M _____

Expédié le _____

par _____

21 Mai 1934

10-1

Commission du Coût de la Vie

6,066



LE COUT DE LA VIE DANS LE NORD

La Commission régionale
d'études a fixé le coefficient
à 6.066 contre 6.096
au 1^{er} novembre 1933



La commission régionale d'études du coût de la vie s'est réunie, hier jeudi 21 mai, à 16 h., à la préfecture du Nord, pour affirmer l'établissement d'un coefficient à la date du 1^{er} mai 1934.

M. Roger VERLOMME, secrétaire général du Nord, présidait cette réunion.

Etaient présents : MM. Louis Danei, Desmettre, représentant M. le maire de Tourcoing ; Duez, Dumont, Dupas, Carrier, Gervois, Hauser, Hautson, Libert, Pruvost, représentant M. Watine, Mlle Vion.

MM. Broutin et Herbin s'étaient excusés.

La commission adopta les propositions des sous-commissions présentées par MM. Dupas, pour l'alimentation ; Gervois, pour les objets divers ; Duez, pour les loyers ; Hauser, pour l'habillement.

Elle arrêta, conformément aux indications du tableau ci-après, à 85.570 le coefficient du coût de la vie au 1^{er} mai 1934 par rapport à 1930 :

	Base 1930	Au 1 ^{er} mai 1934
Alimentation	60	50.392
Chauffage et éclairage	5	4.382
Loyers	10	11.692
Habillement	15	9.879
Dépenses diverses.....	10	9.225
	100	85.570

Le coefficient correspondant établi sur la base 1 en 1914 s'élève à 6.066 contre 5,98 au 1^{er} mai 1933 et 6,096 au 1^{er} novembre 1933.

Les constatations faites par rapport aux prix relevés au 1^{er} novembre 1933 ont révélé, en ce qui concerne l'alimentation, une baisse des prix de la viande, du beurre et des œufs, mais une augmentation sur les pommes de terre et les légumes secs.

Quant aux loyers, il est spécifié qu'il n'entre en ligne de compte que le taux des petits logements pour ouvriers et employés de situation modeste.

OBJET DE L'AFFAIRE

Commission Régionale
du Coût de la vie

Coefficient
Novembre 1934

5,939

Rédacteur : M

Expédié le

par

MAIRIE DE LILLE

A^aH^d

Direction :

BUREAU :



LILLE, LE

Le

à M



PRÉFECTURE
du NORD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1^{re} Division

1^{er} BUREAU

OBJET :

Lille, le

20 NOV. 1934



Le Préfet du Nord,



à Monsieur SALENGRO, Maire de Lille

Il doit être procédé prochainement à la détermination du coefficient du coût de la vie applicable au 1er Novembre 1934.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dates des réunions des Sous-Commissions et de la Commission Régionale d'études relatives au coût de la vie sont fixées ainsi qu'il suit :

Alimentation :	Mardi 27 Novembre à 9 heures 30
Loyers et objets divers :	Mardi 27 Novembre à 14 heures 30
Habillement :	Mardi 27 Novembre à 15 heures 30

La Commission se réunira en séance plénière le jeudi 29 Novembre à 15 heures.

LE PREFET DU NORD,

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire Général Délégué,

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE

d-a-h

*Commission Régionale
du Coût de la vie*

Direction :

BUREAU :

*Coefficient
Mai 1938*



LILLE, LE

Le

à M

5,40%

Rédacteur : M

Expédié le

par

Coefficient Mai 1935

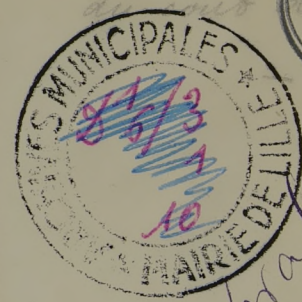
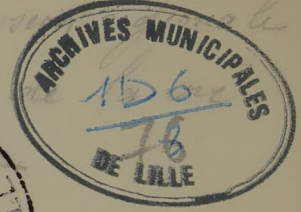
Réveil du Nord 30 MAI 1935

d-a/d

5,707

7

Commission



M. Dupas
156
76
DE LILLE

LE COEFFICIENT du coût de la vie en baisse dans le Nord

Il vient d'être fixé à 5,707
contre 5,939 en novembre

La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie s'est réunie à la Préfecture du Nord le mercredi 29 mai, à 15 heures, sous la présidence de M. P.-E. Grimaud, secrétaire général du Nord.

Etaient présents : MM. Broutin, Louis Danel, Dufermont, représentant M. le Maire de Tourcoing, Dupas, Gervois, Hauser, Hautson, Legrand, suppléant, M. Valdelièvre, Prouvot, suppléant, M. Watine, Mlle Vion.

Excusés : MM. Dumont, Herbin, Duez, Libert.

La Commission adopte les propositions des Sous-Commissions présentées, par MM. Dupas, pour l'alimentation ; Gervois, pour les objets divers ; Duez, pour les loyers ; Hauser, pour l'habillement.

Elle arrête, conformément aux indications du tableau ci-après, à 80.494 le coefficient du coût de la vie au 1er mai 1935 par rapport à 1930 :

	base, 1930	au 1er mai 1935
Alimentation	60	45.493
Chauffage et éclairage	5	4.349
Loyers	10	11.890
Habillement	15	9.627
Dépenses diverses.	10	9.135
	100	80.494

Le coefficient correspondant établi sur la base 1 en 1914 s'élève à 5.707 contre 5.939 au 1er novembre 1934.

Mai 1935

9^a-4

Commission régionale
du coût de la vie

PREFECTURE DU NORD

REPUBLIQUE FRANCAISE

1ère Division

Lille, le 24 avril 1935

1er Bureau



*inscris
10. par un
21/2/35*

Objet:
Commission Régionale
d'études relatives
au coût de la vie

LE PREFET DU NORD

à Monsieur

*Salengro, Député-Chef de la
Commission régionale
général du Nord*

Membre de la Commission régionale d'études
relatives au coût de la vie

à Lille



Monsieur *le Député*,

En vertu des nouvelles instructions ministérielles, il y a lieu de procéder au cours de la première quinzaine de mai 1935, au relevé des prix de vente au détail des denrées et objets de consommation.

J'ai l'honneur de vous transmettre un certain nombre de formules préparées à cet effet.

Les renseignements que vous pourrez recueillir constitueront une documentation personnelle pour votre participation aux travaux des Sous-Commissions.

Veillez agréer, Monsieur, *le Député*, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le PREFET du NORD,

Armand GUILLON.

Commune de _____

DENRÉES OU OBJETS DE CONSUMMATION	UNITÉ	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1934	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 Mai 1935	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
1	2	3	4	5	6	7
Lait frais écrémé	le litre	1,35				
Lait frais complet	id.	1,80				
Fromage Hollande pâte de fabrique 30 % de graisse	le kg.	10,40				
Gruyère genre Emmenthal	id.	20,75				
Maroilles, 750 gr.	la pièce	11,25				
OEufs frais	id.	Mai 0,60				
OEufs conservés	id.	Nov. 1,25				
OEufs conservés	id.	Nov. 0,80				
Saindoux français, article d'épicerie	le kg.	12,15				
Beurre du Nord, fin	id.	24,00				
id. ordinaire	id.	21,00				
Huile d'arachide rufisque, extra	le litre	6,75				
Gras de bœuf fondu, extra	le kg.	7,25				
Margarine — Produit de consommation courante, type Astra de table	id.	11,10				
type Lilia	id.					
type Corso	id.					
Sucre blanc, scié et rangé	id.	3,85				
Café (Haïti — Santos) mélange à 50 % ..	id.	19,00				
Café (Rio)	id.	»				
Chicorée (gros grains en paquet)	id.	5,00				
Chocolat Delespaul-Havez, en paquet de 7 divisions	id.	13,50				
Chocolat. — Produit de consommation courante, type Corso	id.	10,00				
Sel de cuisine (sel fin)	id.	1,40				
Vinaigre d'alcool 7°	le litre	1,90				
Bière du pays (à emporter) 4°	id.	1,20				
Vin rouge 11°	id.	3,50				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION 1	UNITÉ 2	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930 3	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1934 4	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{ER} AU 15 MAI 1935 5	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ 6	OBSERVATIONS (1) 7
B. — CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE						
Charbon Bruay, tout venant 35 %	la tonne	209,25				
Gaz	le M ³	0,76				
Pétrole ordinaire	le litre	2,20				
Bois	le fagot	0,28				
C. — LOYER						
Loyer, assurances, charges résultant de la location comprises	»	»	les prix des loyers sont soumis à une enquête spéciale.			
D. — HABILLEMENT						
Vêtements. — Homme						
Complet de ville, lainage (confection) .	la pièce	300,00				
Vêtement de travail, métis bleu, (veston et pantalon)	id.	48,25				
Femme						
Robe lainage (confection)	id.	200,00				
Manteau lainage (confection)	id.	250,00				
Peignoir (confection)	id.	45,00				
Enfants						
Costume garçonnet, laine (Confection) ...	id.	125,00				
Robe fillette, laine et coton (Confection) .	id.	95,00				
Tabliers noirs, coton	id.	16,00				
Chaussures.						
Homme. — Box calf, semelle cuir	la paire	109,00				
Femme. — Box calf, 1/2 bottier talon cuir	id.	105,00				
Enfants. — Box calf — lacets, semelle cuir .	id.	77,75				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.

DENRÉES OU OBJETS DE CONSOMMATION	UNITÉ	PRIX MOYENS DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS EN 1930	PRIX CONSTATÉS AU COURS DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE Nov. 1934	PRIX DE VENTE AU DÉTAIL PRATIQUÉS DU 1 ^{er} AU 15 MAI 1935	INDICATION DU FOURNISSEUR CONSULTÉ	OBSERVATIONS (1)
1	2	3	4	5	6	7
Ressemelages cloués. — Homme	l'unité	23,50				
id. Femme	id.	18,25				
id. Enfants	id.	14,75				
Chemise blanche, coton, pour homme ...	la pièce	26,00				
Chemise coton, pour femme	id.	13,00				
Chaussettes, coton, homme	la paire	6,00				
Mouchoirs, fil	la dz.	36,00				
Serviettes toilette, nid d'abeille	les 6	25,875				
Draps de lit, toile métis, 2 m. sur 3 m. ...	la paire	97,25				
E. — DEPENSES DIVERSES						
Savon blanc de Marseille, 72 %	le kg.	5,36				
Potasse	id.	0,61				
Amidon de riz en vrac	id.	5,20				
Savon. — Sunlight	le pain	1,625				
Coiffeur, cheveux	la coupe	2,90				
Coiffeur, barbe	la taille	1,00				
Bain (Baignoire dans les établissements municipaux)	»	2,00				
Tabac, caporal ordinaire	100 gr.	6,25				
Journal quotidien	le N°	0,25				
Cinéma	»	2,50				
Visites médicales à domicile	la visite	15,00				
Frais de transport : tramway	le km.	0,51				
chemin de fer	id.	0,20				

(1) L'enquêteur pourra, dans cette colonne, identifier la marchandise ou la denrée dont il a recueilli le prix.
(2) Nom
(3) Qualité.

Dressé par M. (2)

(3)

A le Mai 1935.

SIGNATURE :